

PER

R-382

EX. 2

Revue
Dominicaine

Septembre 1934

Revue Dominicaine

Paraît chaque mois à 80 pages

Directeur

R. P. M.-A. LAMARCHE

Conseil de Rédaction

RR. PP. Ceslas FOREST
Benoît MAILLOUX
Raymond VOYER
Th.-M. LAMARCHE
Albert SAINT-PIERRE

Abonnements

Canada: \$2.00
Etrangers: \$2.25
Avec le « Rosaire »:
25 sous en plus par an
Le numéro: 25 sous

La Revue ne sera pas responsable des écrits de collaborateurs étrangers à l'Ordre de S. Dominique.

EN OCTOBRE

REPONSE A NOTRE ENQUETE

par M. LÉO PELLAND, avocat
Directeur de la Revue du Droit

APRES LE TRICENTENAIRE

par M. L'ABBÉ ALBERT TESSIER,
Préfet des Etudes au Séminaire des Trois-Rivières

5375, Av. N.-D. de Grâce, Montréal (Canada)

AVEZ-VOUS PRÉVU

avez-vous prévu les dépenses de votre entreprise pour l'année à venir ?

avez-vous prévu les dépenses de votre entreprise pour l'année à venir ?

avez-vous prévu les dépenses de votre entreprise pour l'année à venir ?

avez-vous prévu les dépenses de votre entreprise pour l'année à venir ?

avez-vous prévu les dépenses de votre entreprise pour l'année à venir ?

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS

avez-vous prévu les dépenses de votre entreprise pour l'année à venir ?

La Société des Artisans

Canadiens-Français

avez-vous prévu les dépenses de votre entreprise pour l'année à venir ?

avez-vous prévu les dépenses de votre entreprise pour l'année à venir ?

avez-vous prévu les dépenses de votre entreprise pour l'année à venir ?

avez-vous prévu les dépenses de votre entreprise pour l'année à venir ?

AVEZ-VOUS PREVU

Que le Destin (même sans fatalité extraordinaire) peut, en vous enlevant soudain à l'affection des vôtres, les priver de leur soutien moral et matériel, compromettre leur avenir ou même les plonger dans le dénuement complet?

Qu'un capital supplémentaire — ou peut-être même le seul qui vous restera — à toucher inéluctablement à l'époque choisie, à l'heure de la retraite ou au début de votre vieillesse, est une agréable perspective?

Que les entreprises humaines dans lesquelles vous êtes intéressé sont faillibles, et qu'une mesure de prévoyance basée sur des certitudes mathématiques doit de toute manière retenir votre attention, quelle que soit votre situation actuelle?

Que l'éducation de vos enfants, l'avenir que vous entrevoyez pour eux, ainsi que pour votre femme et tous les vôtres, reposent, à l'heure actuelle, uniquement sur cette base si fragile qu'est votre propre existence?

Si vous l'avez prévu, qu'attendez-vous donc pour vous assurer dans

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS CANADIENS-FRANCAIS

La plus forte Société française en Amérique

Qui vous libèrera de tous soucis, sans charge excessive?

La Société des Artisans Canadiens-Français

Société mutuelle astreinte aux mêmes obligations légales de sécurité que les Compagnies commerciales.

VIE, ACCIDENT, MALADIE, INVALIDITE, RENTES VIAGERES.

Tous les bénéfices réalisés, au lieu d'être distribués à des actionnaires, vont directement aux assurés eux mêmes.

850 succursales et bureaux de perception au Canada et aux Etats-Unis.

Siège social: MONTREAL.

Réserve accumulée: plus de \$14,500,000.00.

Bénéfices payés, depuis la fondation \$20,000,000.00.

Dividendes payés aux sociétaires durant l'année 1933: \$90,739.13.

Septembre 1934

SOMMAIRE

M. Arthur LEVEILLE
RÉPONSE À L'ENQUÊTE

R. P. A.-G. ALBERT, O. P.
QU'EST QU'UN DOGME ? — I.

R. P. Yves-M. FARIBAULT, O. P.
IMPRESSIONS DU SINAI

M. Henri BOUCHET
CE QU'APPORTE DE NOUVEAU L'ÉDUCATION
NOUVELLE

LE SENS DES FAITS

REMARQUES SUR L'ARTICLE PRÉCÉDENT, par R. P. Lamarche,
O. P. — A L'INSTITUT D'ÉTUDES MÉDIÉVALES, par R. P.
R.-M. Martineau, O. P.

L'ESPRIT DES LIVRES

Lévesque : LA NATION CANADIENNE-FRANÇAISE (L. L.) *Me-
lançon* : NOS ANIMAUX CHEZ EUX (J. R.) *Groulx* : LA
DÉCOUVERTE DU CANADA (M.-C. F.) *Soubigou* : S. PAUL ET
LES ÉPÎTRES DE L'ANNÉE LITURGIQUE (A. S. P.) *Raimond* :
JE SUIS LA VOIE (J.-M. L.) *Martel* : LETTRES (J. M. L.)
Mayrand : LA CONTINENCE PÉRIODIQUE DANS LE MARIAGE
(M.-A. L.) *Félix* : LA DESTINÉE (S.-M. V.) COMMENTAIRE
ASCÉTIQUE DU MAGNIFICAT (R.-M. B.) *Bouchet* : SCOUTISME
ET INDIVIDUALITÉ (P. et L. B.) AUTRES PUBLICATIONS. — AC-
CUSÉS DE RÉCEPTION.

BOHM ALBIN

REPONSE A L'ARTICLE

LE R. P. M. FABRIANT O. P.

LE R. P. M. FABRIANT O. P.

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS

Réponse à l'Enquête

« *Vie intellectuelle, idées ou préoccupations religieuses de nos professionnels* »

Montréal, 4 août 1934

Au Révérend Père M.-A. Lamarche, O. P.

Mon Révérend Père,

Vous m'avez demandé une réponse à votre enquête sur les préoccupations intellectuelles et religieuses de notre élite. Je veux bien, mais c'est une tâche délicate que vous imposez à vos correspondants : à dire la vérité — et c'est bien ce que j'ai l'intention de faire — on s'expose à passer pour un censeur morose, un Alceste d'une honnêteté un peu ridicule. Soit, si vous pensez qu'un examen de cette nature doit être utile au bien général.

D'ailleurs je limite mes observations au monde universitaire, le seul que j'aie quelque chance de connaître.

Avons-nous des préoccupations ! Certes, de ce temps-ci, un peu plus que de raison. Nous

sommes préoccupés du problème universitaire, de nos difficultés, des dispositions du public. A voir inachevés les édifices de la montagne, — un capital de cinq millions gelé, improductif ! — on ne peut se défendre d'un étonnement douloureux. Sans doute il y a la crise, mais nos gouvernants, nos corps publics, nos financiers, les anciens de nos facultés, font-ils vraiment tout leur devoir envers l'université ? Est-ce en vain que nous avons escompté l'avenir et les ressources de notre pays pour préparer à notre peuple une élite, pour lui donner un instrument de formation supérieure.

Il faut des chefs dans nos sociétés démocratiques. Le besoin d'une direction éclairée et ferme apparaît avec plus de force dans le désarroi des multitudes qui souffrent et qui ont peur. La panique est folle ; elle peut amener des désastres.

Il faut des chefs ; les avons-nous ? Mettons-nous à leur rang les valeurs spirituelles ? En pareille enquête il faut s'efforcer à la mesure, être juste. Voyons un peu.

Il y a dans le monde universitaire un désir sincère de progrès, une volonté honnête de travail, une conscience de plus en plus nette de nos déficiences, conscience réveillée de façon vive dans ces derniers temps.

On dit : le Cardinal a bien raison. Et c'est beaucoup que cette admission. On s'examine et

l'on regarde autour de soi. On cause avec les collègues, jeunes et anciens : partout, même préoccupation d'avancer, de faire mieux, de développer ce que l'on a déjà.

Dans les commissions d'études on s'attache aux aspects techniques de l'enseignement. Il faut revoir les programmes, les adapter aux besoins nouveaux, créer de nouvelles chaires, améliorer les méthodes, profiter des expériences de l'étranger pour cheminer sûrement, en évitant des erreurs coûteuses.

Il y a chez le public qui fréquente l'université un réveil de curiosité intellectuelle. Certains soirs, nos salles sont trop petites pour accueillir l'auditoire qui vient entendre nos conférenciers. Et ce bel enthousiasme n'est pas un feu de paille ; il dure toute l'année.

L'idée de recherche est dans l'air. Pour beaucoup c'est une chose lointaine, inabordable pour le moment : attendons un peu avant de nous lancer dans ces graves spéculations ; laissons le soin de faire progresser la science aux vieilles universités riches en matériel, en traditions et en hommes. Mais cette réserve, qui veut être sage, s'accompagne souvent d'une forte activité personnelle, limitée d'ordinaire à l'enseignement. D'ailleurs elle n'exclut pas l'originalité du travail dans le domaine que l'on estime proportionné à nos forces actuelles.

C'est ainsi qu'à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales les thèses de licence exigent de la part des candidats un effort considérable de documentation et de réflexion. On jugera de la valeur des résultats obtenus si l'on veut bien parcourir les collections de thèses déjà publiées par l'Ecole ; plusieurs sont remarquables, l'ensemble présente un intérêt historique et documentaire qui ira croissant avec les années.

De même pour tout ce qui concerne notre pays, sa géographie, son sol, ses ressources naturelles, son histoire ; il est évident que nous sommes le mieux placés pour en faire l'étude et renseigner les étrangers.

Au surplus, quand il s'agit de spéculation pure, rien n'empêche que nos gens y fassent leur marque, car le royaume des idées s'ouvre également à tous les esprits avides de vérité et de lumière.

L'objection se limite donc à la recherche pure dans le domaine des sciences expérimentales.

Ici, les jeunes — et d'autres, moins jeunes — interviennent. Ils disent : sans doute, nous sommes faibles et pauvres, nous manquons de beaucoup de choses, mais si nous voulons prendre notre part de l'activité scientifique mondiale il faut commencer.

Il nous manque le matériel et l'espace : nous

en avons autant et plus que bien des pionniers de la science française.

Il nous manque l'entraînement à la recherche, et notre science est encore bien courte. Cela est vrai, mais pourtant, après nos études régulières, nous avons eu la chance de compléter notre formation auprès des meilleurs maîtres étrangers, nous avons vu ce qui se fait ailleurs, nous avons travaillé dans ces grands laboratoires, nous ne sommes plus des apprentis ; à nous de marcher.

Il nous manque le milieu, l'atmosphère favorable à la recherche ; nous le créerons ce milieu. Et de fait, des noyaux de chercheurs se forment en science et en médecine, se groupant autour d'un chef reconnu. Tout cela est encore fragmentaire, sans cohésion. Les congrès organisés par l'A.C.F.A.S. devraient fournir à nos travailleurs une excellente occasion de s'encourager et de collaborer à l'œuvre commune.

o o o

En dehors de ces préoccupations ou essais d'étude et de travail scientifique, qu'y a-t-il dans notre monde universitaire ? Quelles sont ses préoccupations religieuses ?

Si l'on demandait : que pensez-vous du Christ ? — tous affirmeraient leur foi chrétienne ; peut-être quelques-uns aimeraient-ils mieux qu'on ne les questionne pas, qu'on leur laisse la paix. Le domaine des croyances et des pratiques reli-

gieuses est sacré. Il est protégé par une haie faite de discrétion, de réserve, d'ignorance et peut-être aussi d'un peu de méfiance à l'égard du monde clérical. On parle très peu des choses religieuses ; chacun s'occupe de son affaire, chacun semble se désintéresser de l'attitude de ses collègues en cette matière.

Extérieurement, la vie religieuse de l'Université — pour les professeurs — se limite à quelques manifestations : messe du Saint Esprit, profession de foi, retraite annuelle. On suppose évidemment que chacun prendra part à l'activité religieuse de sa paroisse.

Nos étudiants sont mieux partagés. L'Université leur offre un service d'aumônerie où le zèle éclairé, le dévouement, la générosité sont de tradition.

Par ailleurs, notre faculté de théologie est trop séparée des autres facultés pour exercer une action sérieuse sur l'ensemble. Nous manquons de stimulant sinon de direction.

Sous cette pauvre apparence, y a-t-il vraiment une vie intérieure intense ? On aimerait pouvoir l'affirmer, mais rien n'autorise un tel optimisme.

Sans doute il y a, à l'Université comme ailleurs, des croyants fervents, et la majorité de nos professeurs mènent une vie chrétienne ; mais à travers la neutralité terne de la routine,

certaines bribes de conversations, certaines attitudes indécises montrent que, comme ensemble, notre monde universitaire manque de vitalité religieuse.

Et pourtant c'est nous qui devons donner l'exemple ; c'est nous qui devons former et entraîner les jeunes, en pleine lutte pour la civilisation, pour la primauté du spirituel. Il faudrait que chacun donnât tout son effort, allant jusqu'à l'extrême limite de son énergie.

Que Dieu nous protège !

Arthur LÉVEILLÉ,

Doyen de la Faculté des Sciences
à l'Université de Montréal.

Montréal, 4 août 1934.

Qu'est-ce qu'un dogme ?

I. *Notions préliminaires.* — II. *Conceptions fausses.* — III. *Définition nominale.* — IV. *Notion catholique.* — V. *Conclusion générale.*

Les notes et explications par lesquelles on désire répondre à cette question visent un but pratique. On voudrait y présenter, sous forme de vulgarisation doctrinale, quelques observations intéressant tout ensemble, bien qu'à des degrés divers, prêtres et laïcs.

I

Un dogme, c'est quelque chose d'immuable, d'absolu, qui a cependant une histoire dans le temps. Eternité et temps sont deux aspects de cette réalité. Le temps est un élément essentiel dans une définition dogmatique. La formule dogmatique l'inclut. Et il faut avoir à la fois le sens de l'absolu et du relatif, savoir où se trouve le lien entre l'un et l'autre, si l'on veut posséder une connaissance précise, une notion objective et complète du dogme chrétien.

Dans l'économie du christianisme, le dogme est le soutien indispensable des institutions religieuses. Ce n'est pas la religion qui crée le dog-

me ; c'est le dogme qui fait en quelque sorte la religion.

La religion est avant tout une disposition intime de l'âme, une vertu morale par laquelle nous rendons à Dieu le culte et les honneurs qui lui sont dus comme Créateur et Seigneur de toutes choses. Objectivement, elle est l'ensemble des devoirs auxquels la créature raisonnable est soumise à l'égard de Dieu. Or, cette dépendance essentielle, absolue et naturelle de l'homme vis-à-vis de son Créateur doit évidemment être reconnue, confessée, vécue, et par des actes purement internes, comme la connaissance et l'amour, et par des actions extérieures et sensibles, comme l'adoration, le sacrifice, la prière vocale. La religion, qui eût existé même sans révélation divine, parce que fondée en nature, consiste donc, en tout premier lieu, dans l'application de l'esprit humain à la connaissance de la perfection et de l'excellence divine, puis, dans le choix de la libre volonté tendant vers Dieu comme vers l'unique fin dernière, enfin dans les manifestations extérieures des sentiments internes de respect et de soumission à Dieu.

D'une manière générale, la vie religieuse humaine implique donc trois éléments principaux correspondant parfaitement au souverain domaine de Dieu sur l'homme tout entier, sur son intelligence, sur sa volonté et sur son corps. Ces élé-

ments indispensables s'appellent : dogme, morale, culte extérieur. Le dogme est ce qu'il y a de plus fondamental dans une religion. C'est l'ensemble des vérités à croire, la partie spéculative. La morale, qui est l'ensemble des vérités à pratiquer, constitue la partie plutôt pratique. Et les rites sont les cérémonies extérieures manifestant le dogme. Car toute vie religieuse consiste principalement dans la vie du dogme, j'entends, dans l'harmonie des actions humaines avec l'idéal religieux et les croyances intimes de l'âme. En d'autres termes, vivre du dogme, c'est appliquer son intelligence aux choses divines. Qui donc rendrait un culte à Dieu, conformerait sa conduite à sa divine loi, s'il ne savait d'abord que Dieu est notre Créateur et notre Souverain Maître ? Le premier culte des dieux, écrit Sénèque, est de croire aux dieux ; ensuite de reconnaître leur majesté et leur bonté.

Cependant pour le chrétien, cette croyance vient d'un principe extrinsèque et supérieur à la raison naturelle, d'une grâce surnaturelle, qui tend, par le fait même, à harmoniser sa vie de fils adoptif de Dieu avec les vérités enseignées par Jésus-Christ. De sorte que la vie religieuse chrétienne n'est pas seulement un simple postulat de la nature raisonnable ; elle est excellemment un ordre essentiel à l'Auteur de la grâce, Principe indéfectible et Fin suprême, à qui nous

devons reconnaissance, amour, honneur et soumission.

Donc le dogme chrétien apparaît, dès ici, comme une communication mystérieuse que Dieu nous fait de sa vie intime ; la foi qui y adhère, comme une assimilation à la connaissance que Dieu a de Lui-même, une illumination surnaturelle où l'Église remplit le rôle essentiel et nécessaire de dépositaire divinement autorisée de la révélation. Dieu Lui-même et Dieu seul est objet et motif de l'assentiment de foi ; l'Église en est la règle prochaine, le « témoin infaillible et le guide sans défaillance ».

II

Les conceptions fausses du dogme sont multiples, surtout chez les protestants. Nos catholiques eux-mêmes ont-ils toujours les connaissances suffisantes, en l'occurrence, pour discerner la vérité de l'erreur ? La vérité catholique est-elle tellement claire et ancrée dans leur esprit qu'elle leur permette, par exemple, de distinguer sûrement : ordre naturel et domaine surnaturel, mystères et dogmes, doctrines théologiques et vérités philosophiques ou scientifiques ? Malheureusement non ...

La constante difficulté des rationalistes, pour accorder la science et la religion, qui, en fait comme en droit, ne sont nullement en désaccord, leur

a fait rejeter effectivement toute révélation surnaturelle proprement dite, envisager la religion comme le sens intime et individuel du contact avec Dieu, considérer les dogmes comme des évolutions de l'idée chrétienne, des produits de l'esprit humain, des images du sentiment religieux.

Les protestants conservateurs et libéraux sont en général moins éloignés de la vérité. Conservant à leurs dogmes une valeur pédagogique, ils y reconnaissent l'ensemble des vérités enseignées par la secte et contenues dans la Bible. Ils se rapprochent ainsi des fondamentalistes, pour qui les dogmes contiennent des vérités révélées et objectives, mais corrompues par l'apport de nombreux éléments humains et étrangers. Dans l'esprit d'un Harnack, par exemple, le catholicisme ne se ramène-t-il pas au sens de la filiation de l'homme, de Dieu, père ? Sabatier ne reconnaît aux dogmes chrétiens qu'une valeur symbolique.

Les modernistes vont beaucoup plus loin. Ils ont du dogme une notion très subtile dont il serait trop long de faire ici la genèse. Pour eux, un dogme est une donnée immédiate de la conscience, un élément humain ayant son origine dans l'expérience religieuse. Partis de l'idée de réconciliation du catholicisme avec la civilisation et les philosophies modernes, ils en sont venus à voir dans les dogmes catholiques, non pas des vérités

objectives et surnaturelles, mais des symboles bien imparfaits de l'expérience religieuse, n'ayant qu'une valeur pratique, et étant voués à d'éternels changements. « Les dogmes que l'Eglise enseigne comme révélés, écrit Loisy, ne sont pas des vérités descendues du ciel, mais certaines interprétations de faits religieux que l'esprit humain s'est formées par un effort laborieux ».

Nous ne nous attarderons pas à refuter ici ces notions erronnées du dogme chrétien. Leur opposer simplement la véritable notion catholique nous a paru plus opportun. Pour nous, *un dogme est une doctrine religieuse révélée, définie comme telle par l'Eglise et proposée à la foi de tous les fidèles*. Telle est la définition qu'il nous reste à expliquer.

III

Le substantif français *dogme* vient du mot grec « dogme » (jugement, décret, maxime), ou encore de « doxa » (opinion) qui tire lui-même son origine du verbe « doxein », enseigner. Presque tous les étymologistes sont d'accord sur cette provenance.

Le terme fut primitivement usité par les écrivains profanes, non seulement avec la signification d'*opinion* et de *maxime*, mais aussi dans le sens de *décision formelle* et de *décret*. Les philosophes grecs et latins antérieurs à Jésus-Christ s'en étaient souvent servis pour désigner l'ensei-

gnement spéculatif et pratique d'une école, ou, comme dit Cicéron (Quest. Académ. II, 9), une vérité qu'on ne doit pas rejeter, qui s'impose d'elle-même à l'intelligence et que celle-ci doit nécessairement admettre.

Les écrivains sacrés eux-mêmes ont d'abord admis cette première signification. C'est ainsi que saint Luc (II, I) appelle *dogmes* l'édit de César Auguste pour le dénombrement de l'univers et le décret du concile de Jérusalem tenu par les Apôtres (Actes XVI, 4). Puis nous voyons saint Paul opposer les dogmes chrétiens aux prescriptions de la loi mosaïque : « *legem mandatorum decretis evacuans* » (Elph. II, 15). Suivant l'explication de saint Jean Chrysostome, l'Apôtre des Gentils veut parler ici de toute la doctrine chrétienne ; pour d'autres commentateurs, il s'agirait uniquement des conseils évangéliques. Cependant une chose demeure certaine : c'est que saint Paul, écrivant aux Colossiens (II, 14), emploie le mot *dogme* pour désigner le décret porté par Dieu contre l'homme pécheur : « *delens chirographum decreti* ». Telle fut donc la première acception du mot *dogme*.

Il fut employé avec des significations analogues par les Pères de l'Eglise. Saint Ignace d'Antioche appelle *dogmes* les doctrines et les lois morales proclamées par Jésus-Christ et les Apôtres. De leur côté, Clément d'Alexandrie et Origène

ne désignent par ce terme tout l'ensemble de la doctrine chrétienne, ce qui regarde la foi comme ce qui concerne les mœurs.

L'on conserva jusqu'au IV^e siècle cette double acception de *doctrine* et de *décret*, empruntée aux Grecs. Le sens du mot se précisant et se restreignant de plus en plus, les auteurs commencèrent alors de ne l'appliquer qu'aux seules vérités à croire, qui furent ainsi nettement distinguées des vérités pratiques ou préceptes moraux. Saint Cyrille de Jérusalem (Catéch. IV. P. G. XXXIII, 45, 55) fut l'un des premiers à enseigner que la religion chrétienne renferme des doctrines sacrées et de saints commandements. Et saint Grégoire de Nysse ira jusqu'à dire que le Sauveur a Lui-même divisé sa doctrine en une partie morale et une partie dogmatique.

A partir du Ve siècle, ce sens restreint est généralement accepté des écrivains ecclésiastiques et il passe ainsi dans l'usage universel. Le mot *dogme* signifie, dès lors, toute vérité religieuse révélée par Dieu et proposée par l'Eglise à la foi de ses enfants.

Il n'est pas inutile de noter toutefois que les scolastiques du Moyen Age ont rarement fait usage de ce terme. Ils se sont servis plutôt d'expressions équivalentes, telles « vérités de foi », « doctrine du Christ », « enseignement de l'Eglise », « article de foi ». De sorte que l'usage commun

du mot *dogme*, pour signifier une vérité de foi définie, a prévalu seulement après la réforme, au XVI^e siècle, et principalement à l'occasion de la querelle du Jansénisme.

L'étymologie du mot *dogme* et l'histoire abrégée de sa signification nous mettent donc en présence d'une notion déjà précise au point de nous livrer les deux éléments essentiels de la définition réelle, j'entends, la révélation divine d'une vérité religieuse et sa proposition par l'Eglise de Dieu : « *revelatio ex parte Dei et definitio ex parte Ecclesiae* ».

Et une double conséquence découle immédiatement de ce qui précède. D'une part, la *doctrine catholique définie* ne s'étendra pas à tout l'enseignement chrétien, ni même à toutes les vérités contenues dans les Saintes Ecritures. D'autre part, elle se distinguera de la théologie dogmatique ; car l'objet du dogme est la vérité religieuse révélée, en elle-même, explicitement contenue dans la Bible ou la Tradition orale ; tandis que la théologie dogmatique a pour tâche d'interpréter ces enseignements révélés. « La raison éclairée par la foi, dit le Concile du Vatican (Denz. 1796), si elle cherche attentivement, pieusement et sobrement, obtient par don de Dieu, une certaine et très fructueuse intelligence des mystères, tant par leur analogie avec les vérités naturelles que par le lien des mystères entre eux

et avec la fin de l'homme ». Voilà brièvement en quoi consiste l'interprétation du dogme, fonction sans contredit la plus noble et la plus importante de la science sacrée. Mais n'anticipons pas sur les explications que va nous permettre de donner l'exposé de la définition réelle du dogme chrétien.

A. G. ALBERT, O. P.

(La fin prochainement)

Impressions du Sinai

En fondant à Jérusalem, il y a quarante-quatre ans, l'« Ecole Pratique d'Etudes Bibliques des Pères Dominicains », le P. Lagrange, alors débutant dans la carrière d'exégète, affirmait d'emblée sur le plan des réalisations son grand dessein de travailler à rendre à la vérité de l'Ecriture sa précision concrète, son coloris charmant, sa souplesse variée comme la vie elle-même. Œuvre immense, supposant une infinité de données scientifiques, topographie, philologie, linguistique, épigraphie, archéologie, folklore, mœurs et coutume de l'Orient, etc... ; autant d'éléments indispensables à l'exégète et qui, pour satisfaire pleinement l'esprit et lui donner l'impression vigoureuse et durable de la vie, requièrent un contact prolongé *de visu*.

Ce bénéfice, le P. Lagrange a voulu se l'assurer d'abord à lui-même ainsi qu'à ses collaborateurs immédiats, et l'on ne compte plus les services que cette présence sur les lieux a rendus à la cause de la vérité. Mais, dans la pensée du fondateur, les étudiants eux-mêmes doivent s'initier à ces travaux techniques, prendre part à ces expéditions de recherches aux résultats si féconds. Les vétérans de l'Ecole nous racontent encore les épiques péripéties des longs voyages au pas

indolent des chameaux ou au trot des sveltes chevaux arabes. Il fallait 40 jours pour boucler cette excursion au Sinaï, importante et dangereuse entre toutes, qui, de 1893 à 1907, défraie si souvent les Chroniques de la Revue Biblique. Plus tard, diverses circonstances obligèrent nos caravaniers à se limiter à la Palestine et à la Transjordanie. Et voici que les progrès modernes permettent de renouer les vieilles traditions. En avril de cette année, les étudiants de l'Ecole ont pu, grâce à la fondation d'un pied-à-terre au Caire, faire sous la direction de leur professeur d'égyptologie, le R. P. Couroyer, une très intéressante visite des monuments de Basse et Haute Egypte. Et, pour comble de bonheur, ils ont été, au retour, des premiers à utiliser la route d'automobiles que le roi Fouad Ier vient de faire établir de Suez au Sinaï.

Décrire notre trajet d'un jour et demi à travers le désert, égrener les oasis chétives ou luxuriantes où nous retrouvons les étapes de l'Exode, peindre la poésie du bivouac nocturne ou l'émotion de la messe matinale dans le silence des sables dépasserait le cadre d'une simple chronique. Je voudrais seulement essayer de dire ce qu'est la montagne de Dieu, ce Sinaï où Dieu m'a fait la grâce de passer deux jours, des plus beaux de ma vie.

On y accède par un dédale d'ouadis serpentant entre des pics de granit rouge, si hautains et si splendides qu'on se prend à douter que nous atteignons une cime plus grandiose encore. A chaque instant, nous pensons être au terme. Enfin, à la sortie d'un défilé, au fond d'un vallon pierreux, le voilà, c'est lui ! Une muraille de granit rouge se dresse, verticale, surmontée de trois cônes chenus. Une émotion monte à la gorge. On voudrait descendre d'auto, tomber à genoux, adorer le Dieu trine et un qui a ici préfiguré dans la pierre le mystère de son être, avant que d'en inspirer à son grand Elu la première formulation historique en paroles humaines.

Mais déjà nous côtoyons les assises du mont sacré, et pénétrons dans la gorge au fond de laquelle est tapi le couvent quinze fois centenaire de Sainte Catherine, où nous recevrons l'hospitalité. La nuit descend et l'air vif, à cette altitude de 5 600 pieds, aiguise nos sens pour des impressions surhumaines. A peine nous a-t-on assigné nos étroites cellules que nous gagnons les terrasses, afin de contempler le soleil à son déclin, trônant sur l'arête crénelée qui barre le ciel à l'occident. Mais bientôt, l'ombre nous enveloppe. Seule, pour atténuer la noire rigidité des hautes parois rocheuses, une gloire vermeille erre encore sur la cime des monts. Notre enthousiasme se fond en prière anéantie : O Dieu, imprimez

à la racine de nos âmes le sentiment de votre vie mystérieuse, de la sérénité de vos jugements, du silencieux rayonnement de votre amour.

Le lendemain, de bonne heure, toute la troupe enfile le sentier, qui, derrière le couvent, gravit la sainte montagne. Nous grimpons à travers un éboulis de blocs énormes, dégringolés d'une large brèche béante au dessus de nos têtes. De grossiers gradins, œuvre de la patience des moines, facilitent l'escalade. Au bout d'une heure d'efforts, joie ! On débouche sur une vaste plate-forme, tapissée de verdure et au centre de laquelle jaillit un cyprès géant, un seul, érigeant vers le ciel son éternelle contemplation. C'est l'ermitage de Saint Elie, que marquent une maisonnette, un enclos, une source. On s'arrête pour respirer et reposer ses yeux sur cette combe charmante, sorte de cuvette centrale autour de laquelle le granit reprend, plus farouche, son rouge bouillonnement. Au nord, derrière un sauvage amoncellement de rochers, on devine le triple diadème du Ras es Safsafeh, qui nous a tant impressionnés à l'arrivée. Mais c'est au sud, à la poupe de cette nef fantastique, que se dresse, dans sa solitaire majesté, le pic le plus altier de notre massif. C'est là sans doute que Moïse monta seul, après avoir laissé à mi-côte — et pourquoi pas en ce naturel lieu de halte où nous sommes parvenus, — les soixante-dix Anciens d'Israël, admis

à entrevoir seulement de loin la gloire de Yahweh.

Plus heureux, nous nous hissons à notre tour par le rude sentier que dut gravir bien des fois, haletant de fatigue, d'amour et de crainte, le sublime Voyant. Une demi-heure encore, et nous foulons l'étroite calotte noirâtre qui couronne, à plus de 7 000 pieds d'altitude, la cime suprême du Djebel Mousa (montagne de Moïse).

Une courte prière, et nous plongeons dans l'infini de lumière qui nous entoure nos regards émerveillés. Spectacle impossible à décrire ! Au nord, une fois dépassée la plaine d'Er-Raha, une horde de montagnes caracolent en désordre. « Montes, exultastis sicut arietes ». Au fond de l'horizon, on distingue la blanche lentille du Delbet-er-Ramleh. A l'est, une traînée de vapeur masque l'azur du Golfe Elanitique. On devine de même, vers le midi, le double ruban de la Mer Rouge et de l'Egypte. Un quart de cercle encore, et l'œil est arrêté par la sombre masse du Djebel Kathrin, dont l'arête la plus élevée domine de 1 300 pieds notre présent observatoire.

Du côté ouest, le Djebel Mousa semble donc presque écrasé par son formidable voisin. Pourtant, chose remarquable, jamais on n'a songé à placer là le lieu des manifestations divines. Et un regard à nos pieds suffit à nous démontrer à quel point les préférences de la tradition sont

justifiées. Dans l'ordre providentiel, en effet, la montagne de la Révélation devait figurer, aux yeux des frustes pasteurs israélites, l'habitat redoutable du Dieu vivant. Il fallait que le peuple entier pût se grouper tout autour, ployé par l'attente et l'adoration. Le Djebel Kathrin, porté comme sur les épaules des monts plus modestes qui l'entourent et le dérochant d'en bas aux regards de l'observateur, ne favorisait ni cet encerclement par les tribus, ni cette révérentielle crainte.

Au contraire, le Djebel Mousa, qu'une large vallée et de spacieux ouadis dégagent des sommets environnants, s'affirme nettement entre ses voisins, par la coupe absolue de ses parois verticales, crénelées de pitons audacieux qui, sur un pourtour d'une dizaine de milles, lui composent la plus majestueuse des couronnes. L'image qu'on évoque irrésistiblement, c'est celle de ces souches séculaires de nos forêts, sur lesquelles se sont acharnés vainement la hache du bûcheron, les vents, les tempêtes, la foudre même. L'assiette en est bossuée, déchiquetée, hérissée d'arêtes ; de profondes balafres zèbrent la nudité du tronc et tailladent les énormes racines saillissant du sol d'alentour. Mais la souche subsiste, indestructible. Tel nous apparaît, dans une position unique entre la multitude des monts sinaïtiques, ce socle gigantesque du Djebel Mousa, tel il a dû

impressionner les Israélites massés dans les vallées qui le circonscrivent de toutes parts. Oui, la tradition attestée depuis deux millénaires a raison : c'est bien ici le Sinaï ou Horeb de nos Saints Livres, cathèdre auguste d'où fut promulguée la Loi, trône de gloire d'où Yahweh révéla à Moïse, son serviteur, l'unicité et la transcendance de son être.

Cela se passait treize ou quinze siècles avant notre ère ! Où en étaient alors, comme conceptions religieuses, les plus évoluées des civilisations ? L'Égypte se prosternait devant le faucon Horus, la vache Hathor, Thot l'ibis et cent autres incarnations zoomorphiques de la divinité. Ninive et Babylone croupissaient de même dans les pratiques d'un grossier polythéisme. Quant à Athènes et à Rome, elles étaient encore absentes de la scène du monde. Peu importe, d'ailleurs, puisque le génie de leurs philosophes ne parviendra pas, nous le savons par l'histoire, à cette notion d'un Créateur bon et miséricordieux que nous présente le récit mosaïque.

Transcendance absolue, justice parfaite, amour infini ! Dans le mystère du buisson ardent, Dieu révèle à Moïse son être transcendant : « Je suis Celui qui Suis ». Dans le fracas des tonnerres, « du haut de la montagne fumante » il enseigne aux rudes nomades rassemblés dans la plaine à trembler devant sa puissance, à redou-

ter sa justice, à se consacrer à lui comme « un royaume de prêtres et une nation sainte » (Ex. XIX, 6). Mais ce dut être en un jour comme celui-ci, où le soleil inonde d'une radieuse douceur la pourpre du granit, et où la montagne entière, comme une vivante fleur de corail, s'épanouit dans l'azur, c'est en un de ces moments chargés de lumière et d'amour que durent retentir les paroles divines, plus inouïes encore que les précédentes, et sur lesquelles il faut finir : « Yahweh, Yahweh, miséricordieux et compatissant, lent à la colère, riche en bonté et en fidélité, qui conserve sa grâce jusqu'à mille générations, qui pardonne l'iniquité, la révolte et le péché » ... Aussitôt Moïse s'inclina vers la terre et se prosterna en disant : « Si j'ai trouvé grâce à vos yeux, Seigneur ..., pardonnez-nous nos iniquités et nos péchés, et prenez-nous pour votre héritage ». (Ex. XXXIV, 6-9).

Yves-M. FARIBAUT, O. P.

Ce qu'apporte de nouveau l'Education Nouvelle

Le mouvement de réforme pédagogique qui s'est développé aujourd'hui dans le monde entier sous le nom d'Education Nouvelle, est assez mal connu de ceux qui ne peuvent prendre un contact direct avec la réalité quotidienne des écoles actives. Les uns ignorent tout de lui, et ne se prononcent pas : ce sont les plus sages. D'autres, sans le connaître guère mieux, lui accordent une méfiance sans limites. Certains n'y voient que snobisme et impuissance. Les intellectuels, en général, n'ont envers lui qu'une curiosité ou une indifférence également superficielles.

Cependant, est-il possible aujourd'hui, pour qui veut voir et réfléchir, de s'en tenir là ? L'Education Nouvelle s'impose en effet à l'attention par des résultats incontestables, et plus encore peut-être par la gravité des problèmes qu'elle prétend résoudre. Elle pose donc à la fois une question de fait : A quels besoins répond-elle ? — et une question de principe : Quelles sont ses bases ? Sur ces deux points, elle innove ; et c'est ce que nous voulons mettre ici en lumière ...

Nous appartenons à la génération qui fit ses études supérieures d'abord à la caserne, ensuite sur le front. Ce fut pour beaucoup une scolarité irremplaçable pour apprendre tout le conventionnalisme d'une civilisation que l'on aurait pu croire définitivement établie sur le trépied d'un étroit conformisme intellectuel, du bien-être matériel, et de la sécurité financière. Sur ces deux points, le minimum vital assuré par des cagnas en tôle ondulée, aussi bien que la chute verticale des valeurs dites de père de famille, nous démontrèrent que les notions en apparence les plus solides pouvaient s'écrouler, sans compromettre pour autant l'essentiel de l'existence. Mais la faille fut encore plus radicale si possible, en ce qui concerne les valeurs intellectuelles, celles du moins que nous tenions de l'enseignement.

Qu'avions-nous appris nous autres secondaires, durant les sept années qui préparèrent nos deux baccalauréats ? Un peu de géographie, très peu d'histoire ; en littérature, nous avons lu (on nous avait fait lire) quelques grandes œuvres, pesamment commentées, qui nous avaient dégoûtés pour de longues années de tous les classiques ; en latin, à part une certaine virtuosité dans le déchiffrement des textes, nous avons appris par cœur quelques passages dont il ne restait rien que de vieux apophtegmes traînant dans tous les manuels. En mathématique, quelques théorèmes

et quelques problèmes évidemment formateurs, étaient par beaucoup appris *par cœur* (!). Dans les sciences physiques et naturelles, beaucoup de formules, de descriptions, de classifications et de schémas qui s'interposèrent longtemps entre notre vision des choses et les choses elles-mêmes. En langues vivantes, la possibilité de reconstruire à peu près le sens d'un texte écrit, soit mot à mot, soit à coups de divination et de dictionnaires ; mais on était impuissant à demander son chemin à Berlin ou à Londres.

Tel était, pour beaucoup, le bilan de l'instruction consacrée par le baccalauréat. Encore ce dernier était-il souvent et beaucoup plus qu'on ne croit, obtenu non sans fraude. A l'entrée de l'enseignement supérieur il fallait à peu près tout réapprendre.

Depuis lors, les choses ont peu changé.

Quand une telle génération arrive devant la vie en temps de paix, la faillite est assez peu visible. Chacun se débrouille comme il peut pour cacher son ignorance des hommes et des choses avec lesquels il lui faudra désormais compter. La culture secondaire qui n'a su, ni former l'esprit, ni même le remplir durablement, ne développe pas non plus l'aptitude à acquérir par la suite ce qu'on n'a pas su ou pu apprendre auparavant. Mais elle favorise d'habiles procédés pour jeter la poudre aux yeux et faire montre d'un savoir

emprunté.

Mais en guerre, le réveil est brutal. On se voit tel qu'on est : mains inhabiles, et tête impuissante. On connaît alors le néant de son savoir. D'abord pour la vie toute simple, la vie fondamentale, celle du corps. Ensuite pour les relations avec les autres hommes. On devient — et à juste titre — l'inférieur du caporal paysan qui, lui, a su du moins être attentif à des réalités authentiques : la terre, les plantes, les animaux. On ne sait pas, loin des villes hospitalières, ni comment se comporter à l'égard des grandes nécessités naturelles : faim, soif, froid, pluie, — ni même ironiser sur eux, pour se délivrer de leur emprise. Chose plus grave : les notions acquises, la culture toute formelle cachent le réel. Dans l'armée l'acquisition du grade le plus humble oblige à oublier ce qu'on sait pour prendre garde à ce qui existe, les champs, les collines, les astres, les distances, les denrées alimentaires, la courbe des projectiles, — et surtout les intérêts des hommes, leur peine, et leurs humbles joies. L'enseignement secondaire avait été pour nous l'oubli du Réel et de l'Humain.

C'est vers ce Réel et vers cet Humain que s'est tournée, depuis bientôt un demi-siècle, l'Éducation Nouvelle. Au service des enfants concrets, tels qu'ils existent en eux-mêmes et non pas dans le cerveau des politiques, les pionniers

de l'Ecole Active prétendent cultiver en eux l'Humain, tout l'Humain, — en mettant à leur portée le Réel, tout le Réel. Ils prétendent apporter dans l'éducation la même révolution que Copernic en astronomie : au lieu de faire graviter l'enfant autour de programmes et d'horaires préconçus, c'est l'Enseignement lui-même qui, désormais, tournera autour de lui. L'enfant a droit à un milieu sur mesure : telle est la clef de toute l'Education Nouvelle.

De là des essais, des expériences, quelques échecs partiels, mais aussi les réussites splendides des écoles de la campagne, des jardins d'enfants, des maisons Montessoriennes, des classes decrolyennes etc., chaque fois que l'expérience fut menée avec toute la hardiesse — et toutes les prudences — nécessaires. L'Ecole Active, aux yeux de qui sait voir, a aujourd'hui partie gagnée. Car ce qui reste à mettre au point ce sont seulement des détails de technique, non les principes eux-mêmes. Ou plutôt l'unique principe : « *Respect à l'individualité de l'enfant dans ce qu'elle a de sain et de constructif* ». (Ad. Ferrière.)

Des enfants heureux, parlant et discutant sans se payer de mots, écrivant de leur cru, sachant, avec du blé fabriquer du pain ou isoler ses composants chimiques, sachant observer sur le vif les animaux et les plantes, et les soigner, sachant se soigner eux-mêmes et se maîtriser aussi

(l'un ne va sans l'autre), des enfants disciplinés en profondeur parce que formés à l'autodiscipline, — voilà les résultats incontestables des Ecoles Nouvelles. Et surtout, des écoliers sachant travailler, ayant appris à apprendre, à se former eux-mêmes un fonds de culture solide et intéressant... Voilà ce qui devait frapper, et a frappé la génération qui a souffert de son vain bagage théorique et de son impuissance pratique. Et c'est pourquoi certains ont dit, avant même la fin de la guerre : Le salut est là.

Malheureusement, les *Compagnons de l'Université Nouvelle*, — car c'est d'eux qu'il s'agit — ont donné toute leur attention à une certaine formule d'organisation scolaire : l'École unique ; ils ont ainsi fait passer au second plan la réforme pédagogique, faisant dépendre celle-ci de celle-là. C'est pourquoi, après avoir donné de grands espoirs, leur Mouvement se cantonna presque exclusivement dans des plans de réforme hardis, mais un peu théoriques et surtout à trop longue échéance. Un des plus clairvoyants, M. Weber, a vu le danger et récemment il réclamait la multiplication des contacts entre Compagnons et Educateurs nouveaux, en soulignant les importants points d'accord qui existent déjà entre eux. Mais en fait de doctrine, les Compagnons n'ont présentement à offrir qu'une doctrine d'essence politi-

que : la démocratisation de l'enseignement ⁽¹⁾. Or on n'a pas le droit de lier à des concepts aussi confus le sort de *l'Education Nouvelle*. C'est de la raison appuyée sur l'expérience qu'elle doit seulement recevoir ses principes.

Car l'Education Nouvelle ne peut plus aujourd'hui se passer d'une doctrine. Elle doit maintenant sortir de sa phase empirique, car elle est comme accablée par ses propres richesses. La vogue inouïe dont a bénéficié la méthode des tests prouve qu'elle a besoin d'un principe dominateur, capable de juger exactement la valeur de ses tentatives et jusqu'à celle des tests eux-mêmes. Mais ce principe dont elle a besoin, elle n'a pas à demander à la psychologie expérimentale de le lui fournir, mais seulement de le vérifier, conjointement avec d'autres sources de vérification. Et, — si l'on admet du moins que la philosophie a encore son mot à dire dans le plus grave des problèmes humains, celui de l'Education, — c'est vers la philosophie qu'elle doit se tourner.

Cependant, à quelle philosophie s'adresser ? Non pas à cette philosophie formelle qui est avant tout jeu d'idées et combinaisons ingénieuses de concepts, et qui méprise plus ou moins les choses contingentes, mais à cette philosophie dont la

(1) Maurice Weber : *L'Université Nouvelle* N° 46-47, p. 61.

tradition remonte à Platon et qui envisage, non sans quelque vertige ⁽²⁾ de recherche le fondement rationnel des plus humbles réalités. Ce qu'il faut donc, c'est une philosophie capable de réserver à la fois les droits de l'expérience, et ceux de la raison.

De l'expérience d'abord, car à quoi bon un nouveau système à prétentions éducatives, donc morales, s'il est incapable de rejoindre le réel à la source même de la construction morale, s'il reste en fait inefficace à l'égard des jeunes consciences auxquelles il est destiné. L'ingéniosité ni la profondeur n'ont jamais fait défaut aux théoriciens moralistes, mais plutôt le sens du réel. La réaction d'un Guyau ou d'un Rauh constituent des avertissements décisifs pour toute morale à prétentions pratiques. Et, dans le domaine théorique, celles d'un Rignano et d'un Parodi. Des bases expérimentales authentiques et concrètes

(2) Socrate ne pouvait se décider à admettre l'existence de formes rationnelles correspondant à tout objet sensible, « même au cheveu, à la boue, à la crasse », le vieux Parménide, qui exprime évidemment la pensée profonde de Platon, attribue cette hésitation à la jeunesse de Socrate et à son manque de virilité philosophique (Parm. 130 c, d, e). On peut rapprocher de ce texte l'obligation que fait Platon aux gouvernants de remplir, pendant quinze années (35-50 ans) « les emplois militaires et les autres fonctions propres aux jeunes hommes, afin que du côté de l'expérience ils ne restent pas en arrière des autres » (Rep. livre VII).

tes, donc surtout psychologiques, s'imposent.

Mais il faut aussi sauvegarder les droits de la raison. Pour réaliser cette difficile synthèse, pierre d'achoppement des systèmes de morale, nous aurons recours à une métaphysique nouvelle, encore trop ignorée.

Il y a quatre ans, un philosophe polonais, A. Jakubisiak, rompant aussi bien avec la tradition péripatético-scolastique qu'avec l'intellectualisme unitaire moderne, a établi sur ses bases essentiellement logiques la réalité et la valeur de l'*individu* en tant que tel. Son système, qui s'accorde avec les vues les plus récentes de la chimie physique et de la biologie, voire de l'arithmologie, met en vive lumière (notamment dans sa conception du *lieu intégral*, constitué par les « limites » spatio-temporelles de chaque être concret), l'irréductibilité de chaque individualité humaine et sa valeur intrinsèque au point de vue logique et ontologique ⁽³⁾.

Cette idée nous apparut aussitôt extraordinairement féconde. Ne contenait-elle pas, en effet, toute une métaphysique de l'Ecole Active ? Celle-ci n'est-elle pas basée toute entière sur l'origine interne du progrès physique, intellectuel, et moral ?

⁽³⁾ Augustin Jakubisiak : Essai sur les limites de l'Espace et du Temps (Alcan éd. 1929).

Ainsi le *Concrétisme* de M. A. Jakubisiak semble tout à fait apte à réaliser la difficile synthèse entre les exigences de la raison et les réussites de l'expérience. Puisque le fonds individuel humain peut être considéré comme soumis aux principes rationnels fondamentaux : identité, non-contradiction, tiers exclus, il s'agissait — pour vérifier cette vue — de retrouver ces principes à l'œuvre, notamment dans l'enfant concret, dans les enfants réels. Ainsi seraient assurés les fondements à la fois empiriques et logiques de la réforme éducative.

Mais où observer l'enfant ? L'époque est favorable, aujourd'hui que sont multipliés non seulement les réussites des Ecoles actives où est appliqué le principe de l'individualisation de l'Enseignement, mais aussi les observations rigoureuses sur la libre activité des enfants, dès le berceau. C'est ainsi que se précisa peu à peu notre essai de synthèse pédagogique, avec sa partie critique (le mal), expérimentale (l'individualité et ses lois), constructive (applications pédotechnique), et historique (réussites générales, et vue d'ensemble sur le mouvement mondial d'Education nouvelle). (4)

(4) L'Individualisation de l'Enseignement : l'Individualité des enfants et son rôle dans l'Education morale (Alcan éd. 1933).

Certes, il ne s'agit de supprimer ni les humanités ni la culture générale. Mais il importe que les Humanités, même classiques, ne restent plus étrangères à l'humanité concrète des enfants d'aujourd'hui, des futurs hommes, — et que la culture « générale » soit réalisable en chacun d'une manière originale. Des Humanités humaines une culture générale individualisée, ce ne sont pas là des paradoxes.

Mais résoudre ces problèmes si simples au fond, on ne peut le faire sans adopter une philosophie. Ce que nous avons voulu par notre récente thèse, c'est apporter notre pierre à une philosophie réaliste, notamment à une philosophie de l'individu, qui n'existe pas encore.

Si l'on a manqué jusqu'ici d'une telle philosophie, c'est que l'on croyait devoir opter entre un « individualisme » intempérant, auquel on n'a jamais donné que des bases sentimentales ou politiques, et un « sociologisme » auquel on demandait avant tout de garder la société de toute aventure dangereuse. En dehors de ces deux idéologies qui ont, toutes deux, sacrifié à une idole : la première à une sorte d'« homme absolu », la seconde à la « conscience collective » il y a place pour une doctrine basée sur la notion à la fois concrète et rationnelle d'individualité humaine. Concrète, car on l'étudiera génétiquement et fonctionnellement dans les enfants eux-mêmes,

rationnelle afin d'apercevoir son accord avec les principes-bases : celui d'identité et celui de non-contradiction. Car il n'est pas question d'abdiquer notre foi envers la raison humaine mais de la réserver à la raison concrète, celle qui reste vigilante aux réalités.

C'est ainsi que l'on est en droit d'attendre de l'Education Nouvelle la rénovation de la pédagogie, qui est sa tâche essentielle, — mais aussi, quoique indirectement, une rénovation de la philosophie elle-même. En effet, les incontestables résultats qu'elle obtient grâce à la pédagogie individualisante forceront les penseurs à poser désormais et à traiter les problèmes fondamentaux de la Psychologie et de la Morale sur le plan concret de l'individualité humaine, ce qu'ils n'ont pas encore fait jusqu'ici.

L'Education nouvelle peut nous donner deux choses : une Jeunesse vivante, et une philosophie du Réel.

Henri BOUCHET

Le Sens des Faits

Remarques sur l'article précédent

En divers passages de son article : « Ce qu'apporte de nouveau l'Education nouvelle », notre distingué correspondant semble faire médiocre état de la philosophie thomiste, qui est avant tout une philosophie de l'humain et du réel, avec ou sans majuscules. S'il avait pris la peine de s'assimiler ce qu'enseigne S. Thomas sur notre connaissance du singulier et sur les principes de toute substance individualisée, il n'eût pas déploré de la sorte la carence d'une philosophie de l'individu qu'il affirme avec raison *soumis à des principes rationnels*. S'agit-il de retrouver ces principes à l'œuvre dans l'individu concret (Pierre ou Paul), le thomisme, cède le pas, il est vrai, à l'observation scientifique et à la méthode des tests dont il n'a rien à redouter. Mais ici nous sommes déjà hors du domaine strictement philosophique ... On augure cependant, à la suite de ces expériences concrètes, un enrichissement de la psychologie rationnelle elle-même : espoir d'autant mieux fondé que le nouveau docteur ès Lettres, en deux remarquables ouvrages, contribue pour sa part à le réaliser.

Pour ce qui regarde la morale, est-il vrai que le sens du réel et de l'individuel ait manqué à ce point aux théoriciens moralistes ? Notre philosophie morale fait dépendre la moralité des actes humains de leur conformité au bien rationnel et à la fin dernière : base toute objective et métaphysique, c'est évident. Mais s'agit-il de découvrir en eux cette conformité, elle fait le plus grand état de la *loi naturelle* écrite au fond du cœur de l'homme-individu. De son côté la théologie morale fait le plus grand état de la conscience individuelle, règle immédiate de chacune de nos actions. Le thomisme va plus loin, il enseigne que pour

certaines vertus, comme la tempérance et ses filiales, la norme se tire exclusivement des dispositions du sujet. Il déclare que les passions, indifférentes par elles-mêmes, deviennent honnêtes par un lent glissement ou un brusque détour vers un objet sain. Pour établir la responsabilité morale il veut que l'on tienne compte autant que possible des facteurs physiologiques.

Autant de principes — pour n'en pas rappeler d'autres — dits *moyenâgeux*, qui correspondent de la façon la plus exacte au postulat central du scoutisme et des écoles actives : formation par le dedans, à l'aide des tendances personnelles, même inquiétantes de l'enfant. Si donc un éducateur en train d'inculquer à son élève des notions de morale, néglige comme principal auxiliaire ce ferment individuel, cela prouve qu'il n'a pas lu dans la Somme le Traité des vertus et des vices. (S'il le néglige aussi dans l'enseignement des sciences spéculatives, cela prouve qu'il n'a pas lu dans le *De Veritate* ce qui concerne les relations de maître à élève).

« Le thomisme, écrivait récemment M. Jacques Maritain, n'est pas seulement une chose historique. Nous devons sans doute l'étudier historiquement, comme les autres doctrines du moyen âge, et de tous les âges. Mais il contient une substance qui domine le temps par sa portée universelle. Il répond aux problèmes modernes, dans l'ordre spéculatif et dans l'ordre pratique ; il a une vertu formatrice et libératrice à l'égard des aspirations et des inquiétudes du temps présent. Ainsi, ce que nous attendons de lui, c'est, dans l'ordre spéculatif, le salut *actuel* des valeurs de l'intelligence ; dans l'ordre pratique, le salut *actuel* (pour autant qu'il dépend d'une philosophie) des valeurs humaines. En un mot, c'est à un thomisme vivant, non à un thomisme archéologique, que nous avons affaire » (*Sept leçons sur l'être et les premiers principes de la raison spéculative, 1ère leçon, Introd.*)

Je soupçonne M. Bouchet d'avoir lu en historien ou bien d'une façon trop rapide les traités plus haut mentionnés. Autrement, il en eût fait mention dans son article. Par souci de justice, et *dans l'intérêt de la cause défendue*. Car il se montre, ainsi que nos moralistes, adversaire éclairé du sociologisme et d'un individualisme intempérant. De plus, en exposant d'abord en termes brefs ce qu'apporte d'ancien *l'éducation nouvelle*, on est mieux venu à faire connaître au public ce qu'elle apporte de nouveau.

Je veux rester parmi les sages en évitant de me prononcer sur le mérite intégral des écoles actives. Le lecteur ami du scoutisme a dû se laisser impressionner par cet amas d'idées apparemment justes et fécondes, tout en se contentant de sourire aux boutades volontaires... Voyons, un rejeton français de l'enseignement secondaire, incapable de demander son chemin à Berlin ou à Londres, ne serait-il pas demeuré un cancre ? Aurait-il régulièrement obtenu son bachot ?

M.-A. Lamarche, O. P.

A l'Institut d'Etudes Médiévales

Cette première chronique d'Histoire du Moyen Age ne fera que rapporter succinctement quelques activités de l'*Institut d'Etudes Médiévales d'Ottawa*, au cours de l'année académique qui vient de se terminer. Pour être plus juste et complet, il me faudrait embrasser, dans un tableau moins étroit, le mouvement des études médiévales au Canada anglais aussi bien que français. L'espace limité qui m'est alloué m'oblige à passer sous silence le bien qui se réalise autour de nous.

Toutefois je m'en voudrais de ne pas signaler aux lecteurs deux événements non sans importance pour les médiévistes.

C'est tout d'abord l'édition des *Métaphysiques* d'Al-

gazel que nous offre le R. P. J. T. Muckle, C. S. B., Professeur de latin médiéval et de paléographie à l'*Institute of Mediæval Studies* de Toronto. Cette publication suscite un vif intérêt qui dépasse de beaucoup celui d'un travail de simple érudition. La connaissance plus approfondie des auteurs classiques de l'Islam s'impose de plus en plus pour reconstituer l'atmosphère intellectuelle du XIII^e siècle. Quand on songe que c'est par les traductions latines d'ouvrages arabes, qu'Aristote est entré, bien que travesti, en Occident, on ne saurait trop se familiariser avec les docteurs musulmans. Le *Liber philosophie Algazelis*, traduction de Gundisallinus, sortit de l'imprimerie, pour une première fois, à Venise, en 1506. Cette édition devenue rarissime, les historiens sauront gré au R. P. Muckle de leur fournir un texte qui n'est peut-être pas ultra-critique, l'auteur lui-même en convient, mais suffisamment épuré pour être utilisé avec grand profit, grâce au choix d'un bon manuscrit et aux variantes qui l'accompagnent.

Second fait notable. L'Université Laval, de Québec, soucieuse de se conformer aux directives pontificales et de ne rien négliger qui puisse perfectionner son programme d'enseignement, a institué une chaire d'Histoire de philosophie médiévale. Le titulaire est le T. R. P. P.-M. Gaudault, O. P., Prieur de notre Couvent d'Ottawa, Bachelier du Collège et Professeur de Théologie dogmatique. Il exposa l'entrée d'Aristote dans les Universités du Moyen Age.

COURS ET CONFÉRENCES

Ainsi que les années dernières, l'*Institut d'Etude Médiévales* d'Ottawa a eu la bonne fortune d'avoir M. E. Gilson pour inaugurer la série des cours spéciaux. Devant une élite que pouvait à peine contenir la salle St-Albert le Grand, le conférencier tenta de nous faire voir *la fonction sociale de la théologie au Moyen Age*. Il s'agit du pro-

blème de la Chrétienté : l'empire chrétien. M. Gilson en fait l'histoire en exposant les vicissitudes et les solutions qu'il a subies au cours des siècles.

I. Comment s'est constituée cette notion de Chrétienté qui réunit tous les individus de toutes les nations et civilisations en un groupe social, sous la conduite de l'Eglise ? Cet idéal s'est formé lentement et progressivement à partir de la prédication de l'Évangile par le Christ, qui déchaîna une crise religieuse sans précédent. L'idée des dieux locaux de l'Etat antique était condamnée, de même que pour les juifs, celle d'un groupement social fermé, privilégié. La famille surnaturelle des premiers chrétiens doit s'étendre à tous. Dans la *Cité de Dieu*, S. Augustin se fait un idéal temporel organisé et dirigé par la vie chrétienne. Charlemagne tenta de réaliser cet idéal dans son empire. Pour cela, il fallait un lien commun universel supra-terrestre entre tous les membres. C'est la foi, la grâce. Ce n'est pas suffisant. Il fallait, jugeant en dernier ressort, au-dessus des princes de chaque Etat, une autorité doctrinale déterminant les droits et les lois en convenue avec la foi. Pour les docteurs du Moyen Age, la théologie, science de la foi, domine la philosophie et les autres sciences expérimentales. Si cette subordination est connue par tous, à chaque problème soulevé, il y a un juge supérieur qui donne la solution en conformité avec la foi.

Nous avons dans S. Thomas (*De Regimine Principum*) et Roger Bacon (*Opus Majus*) deux témoins de l'effort du Moyen Age pour organiser la société sous la suprématie essentielle de la foi : la Chrétienté par la primauté doctrinale du pape.

II. Contre ces idées de l'époque, Dante, qui doit être commenté à la lumière de l'Averroïsme, est le premier théoricien à avoir défini une doctrine prônant une séparation radicale entre le temporel et le spirituel dans la société humaine.

A la suite d'Aristote, Averroès distingue l'esprit rhétoricien, celui de l'éloquence, l'esprit dialecticien, celui qui se satisfait de probabilités, l'esprit philosophique, celui qui se nourrit du nécessaire et de l'absolu. La problématique des relations de la philosophie et de la théologie se ramène à ne pas confondre entre elles les disciplines propres à chacun des aspects. On aboutissait ainsi à un dualisme absolu aux éléments irréductibles : Un principe de bonheur humain, la philosophie, et un principe de bonheur surnaturel, la foi.

Dans son *De Monarchia*, Dante applique cette conclusion aux problèmes politiques. Il en déduit un ordre temporel et un ordre surnaturel qui se suffisent à eux-mêmes. Aucun de ces deux ordres n'a le droit d'entrer en relation avec l'autre, encore moins de s'imposer à l'autre. L'Etat et l'Empereur d'un côté, l'Eglise et le Pape de l'autre. L'Empereur guide vers le bonheur humain par la philosophie. Le Pape conduit au ciel par la révélation et la théologie. C'est la dissociation de la sagesse thomiste et augustinienne de la *doctrina christiana*, qui ouvre les voies à deux sociétés distinctes, inconciliables. Condamnation théorique de la Chrétienté qui sera pratiquement détruite à la fin du XIV^e siècle.

III. Et pourtant, tout idéal n'est pas mort. Les modernes voudront refaire la Chrétienté en demandant à la raison ce que seule la foi peut donner.

Un Thomas Campanella (1568-1639), pour retrouver la cité de Dieu, fait de la théologie une métaphysique en qui s'unifient le spirituel et le temporel. Le catholicisme ne peut servir de base à la société « une », que s'il est rendu universel par la rationalisation du dogme et de la théologie : doctrine unique qui soit acceptée de tous.

Même simplification chez Leibnitz (1646-1716), qui veut ramener toutes les Eglises chrétiennes à un principe commun d'accord : doctrine à base de science s'incorporant

toute la scolastique possible. Nouvel échec.

Auguste Comte (1798-1857) reconnaît qu'en dehors de la Chrétienté il n'y a pas de sociétés véritables. Pour y revenir, il tire sa doctrine universelle de la Science. Sur ce plan, il aboutit au désastre.

Conclusion. Le Moyen Age, avec S. Thomas, a fourni la véritable solution du problème. La Philosophie arrive à poser Dieu comme chef, mais elle ne peut faire le lien entre Dieu et l'homme. L'intermédiaire, c'est l'Eglise, qui, pour arriver à son but, a pris un moyen d'ordre surnaturel. Après avoir tout essayé, il est temps de revenir à la véritable solution, celle que propose l'Eglise en offrant la foi religieuse comme lien universel.

Le R. P. J. Péghaire, C.S.Sp., en une série de dix cours, agita le problème suivant : *L'Intuition* des modernes, i. e. une saisie immédiate du concret par l'intelligence humaine, peut-elle s'intégrer dans la synthèse thomiste ?

Si oui, on peut découvrir sa correspondance avec un acte intellectuel quelconque du système de l'Ecole. Les mots de S. Thomas qui désignent des actes de connaissance sont assez nombreux : *discurrere*, *discernere*, *apprehendere*, *cogitare* : mais ils peuvent se ramener à deux types : *intelligere* (saisie immédiate) et *rationare* (saisie successive). S'il y a une intuition thomiste, elle se rattachera certainement à *l'intelligere*. Le R. P. cherche donc à comprendre l'essence de cet acte et porte d'abord son investigation là où il se trouve dans toute sa pureté, chez les anges. Pour le saint Docteur, ces intelligences séparées de la matière pénètrent leur objet tant en son essence qu'en ses principes individuants, subitement, comme en pleine lumière, aussitôt qu'elles sont mises en sa présence par les espèces, et cela sans possibilité d'erreur.

Trouverait-on quelque chose de cette manière d'opérer dans *l'umbra intelligentiæ* qu'est la raison humaine ?

Le raisonnement est le propre de cette faculté. Cela veut dire qu'elle entre en possession de son objet par parties, en passant successivement du connu à l'inconnu, *cogitando, discurrendo, inquirendo*. Le mouvement est une modalité essentielle de cet acte. Il faudra donc qu'il procède d'un *intelligere* immobile, et qu'il aboutisse à un autre. Car le mouvement aristotélicien est comme un médium fluide entre deux immobilités. S. Thomas arrive à cette même conclusion par la voie dionysienne de la contiguité. Comme l'essentiel d'un degré d'être se trouve dans son inférieur immédiat, la raison de l'homme, premier inférieur de l'ange, devra jouir de l'*intelligere*, acte propre de la faculté principale de son supérieur.

Cet *intellectus* humain qui, dans son origine psychologique, est l'habitus des premiers principes, serait-il l'intuition des modernes ? Non, car étant l'acte d'une âme forme substantielle d'un corps, il faut qu'il ait comme objet, un concept abstrait de la matière. Il semble donc au R. P. Péghaire, que si l'intuition des modernes demeure ce qu'elle est, elle ne pourra jamais s'intégrer au thomisme.

Par des exercices pratiques sur des textes choisis, le R. P. L.-M. Régis, O. P., a entrepris quelques recherches très intéressantes sur *la notion de Science dans l'Aristotélisme médiéval*.

« C'est par un regard attentif sur l'originel jaillissement des êtres qu'on peut en acquérir la meilleure des connaissances » (I Pol., 2, 1252 a 24-26).

Cet axiome que le Philosophe utilise pour l'étude de la société humaine, mais qu'il exprime dans une teneur tout-à-fait universelle, est un merveilleux instrument pour l'étude d'une notion. Aussi, est-ce d'abord dans ses origines pré-aristotéliciennes quant au vocabulaire, et pré-médiévales quant à la doctrine, que le concept de science fut envisagé.

Le premier avantage de cette étude textuelle fut la

constatation d'une très grande parenté verbale entre Aristote et ses prédécesseurs en ce qui concerne le vocabulaire logique. Presque tous les mots structuraux de l'édifice scientifique du Philosophe sont empruntés à ses devanciers, surtout à Platon. Il y a donc, de ce point de vue, continuité dans le courant de la pensée grecque.

Mais cette première constatation en amène une autre, d'une importance qu'on n'exagérera jamais. C'est que sous une identité de vocabulaire, Aristote cache une pensée tellement personnelle, que si on interprète univoquement sa pensée et celle de ses prédécesseurs sous prétexte qu'elles ont même enveloppe verbale, on se lance, tête baissée, dans un fouillis inextricable de contradictions.

Une fois connu ce caractère personnel et souple de la pensée aristotélicienne, il ne restait plus qu'à l'étudier attentivement. Les *Derniers Analytiques* surtout servirent à l'investigation. On y découvrit le rôle que le Philosophe accordait à la connaissance pré-scientifique ou pré-syllogistique, que ce soit celle des premiers principes ou des concepts simples, et l'importance qu'il attribuait à l'induction.

Puis la notion de syllogisme, celle de démonstration et enfin celle de science furent l'objet d'ample recherche. Pour cette dernière, Aristote en donne deux définitions ; l'une par l'objet et l'autre par l'acte. Quant à la division de la science rien n'est moins dogmatique que celle que nous donne le Philosophe ; on trouve jusqu'à neuf divisions différentes de son concept de science.

Enfin une brève revue de l'ensemble de l'*Organon* nous permet de conclure que la science est le principe d'organisation de toute la logique dans sa matière que dans sa forme, et que pour Aristote, elle est caractérisée par la note de nécessité essentielle de son objet et nullement par un critère subjectif de certitude ou de non-certitude.

Il ne restait plus après cette élaboration qu'à aborder le Moyen Age. C'est ce qui fut fait en nous limitant à S.

Thomas.

La première chose qui frappe lorsqu'on lit le saint Docteur après le Stagyrite, c'est l'identité substantielle des deux doctrines. Tant dans le rôle de la connaissance pré-scientifique que dans la définition et la division de la science, c'est du plus pur aristotélisme que l'on retrouve.

Mais alors que les prédécesseurs du Philosophe cachaient sous un vocabulaire identique une pensée toute différente, S. Thomas, lui, cache une pensée toute semblable sous un vocabulaire philosophique quelque peu différent, car dans sa conception de la science intervient la fameuse notion de *certitudo* dont l'usage est d'autant plus fréquent que le sens en est plus imprécis. Et alors, se posait le problème suivant : par l'introduction de la *certitudo* l'Angélique modifiait-il la notion aristotélicienne de science ? Toute la difficulté se ramenait à la découverte du sens précis de *certitudo* chez S. Thomas. Si le sens en est *subjectif*, comme toute la pensée moderne incline à le croire, la notion aristotélicienne qui est exclusivement objective et métaphysique se trouvait muée en une notion subjective et psychologique.

Une étude minutieuse du synonyme grec de *certitudo*, étude qu'il serait trop long de reproduire ici, nous permet de conclure au caractère d'abord objectif de la *certitudo* thomiste, et par conséquent à l'identité substantielle de l'aristotélisme médiéval et de l'aristotélisme péripatéticien.

Avec M. Guido Nincheri, Chevalier de l'Ordre de St-Sylvestre, peintre modeste mais déjà célèbre au pays, nous sommes transportés en Italie pour admirer *l'art de la peinture au Moyen Age : Cimabue et Giotto*.

Ce fut d'abord une analyse des conditions de l'art en Europe durant les douze premiers siècles de l'ère chrétienne. Il s'agissait de déterminer l'ambiance et les influences lointaines et prochaines qui ont contribué à former les deux représentants de l'art classique médiéval : Cimabue

et Giotto, qui purifièrent l'art ancien en lui donnant une figure nouvelle adaptée aux exigences de leur propre génie. Pendant que l'artiste commenta les différentes phases de leurs vies, on pouvait voir passer sur l'écran le maître et l'élève immortalisés dans leurs œuvres.

A cette occasion, S. E. Mgr A. Cassulo, Délégué apostolique au Canada, Président d'honneur des conférences, apprécia hautement le modeste travail qui se poursuit à l'*Institut d'Etudes Médiévales* pour le développement des études scientifiques d'après les directives du Souverain Pontife. Cette nouvelle marque de sympathie nous honore. Nous en demeurons profondément reconnaissants.

La prochaine année académique nous ramènera notre très dévoué Directeur, le T. R. P. M.-D. Chenu, O. P., qui sera à Ottawa dès les premiers jours de septembre. Au nombre des conférenciers au programme, nous avons l'avantage d'avoir M. Jacques Maritain, professeur de grand renom à l'Institut Catholique de Paris. Il donnera une série de cours sur *la Sagesse et la Science*.

DONS FAITS À LA BIBLIOTHÈQUE

Le Gouvernement français a gracieusement offert à la Bibliothèque de l'Institut le précieux ouvrage de P. Duhem : *Le système du monde de Platon à Copernic*, cinq volumes, Paris, 1913-1917. Notre gratitude lui était déjà acquise par un autre don, le *Chartularium Universitatis Parisiensis* de H. Denifle, O. P.

PUBLICATIONS

Après la double série d'*Etudes d'Histoire littéraire et doctrinale du XIIIe siècle*, où se manifestent, en différents domaines, les exigences d'une méthode rigoureuse, l'Institut offre au public *La Renaissance du XIIe siècle. Les Ecoles*

et *l'Enseignement*, grand in-8 de 324 pages ⁽¹⁾. C'est la re-fonte complète de l'ouvrage remarquable de G. Robert (1909), depuis longtemps épuisé.

Qu'on me permette de reproduire ici, en terminant, le jugement du R. P. Simonin, O. P. (*Angelicum*, XI (1934), p. 392-394). « Non seulement la bibliographie a été mise à jour, ce qui suppose déjà un travail considérable, mais un souffle nouveau anime l'ouvrage lui donnant à la fois une physionomie neuve et une ampleur que n'avait pas la première édition... Une double tendance se manifeste, de façon judicieuse dans le cours du volume : d'une part on prend soin de retracer les conditions générales de la civilisation de l'époque... ; mais, en même temps, l'exposé est appuyé sur une somme imposante de considérations précieuses : études de vocabulaire et de textes, analyses d'ouvrages, qui lui fournissent la solide base technique dont il avait besoin... Grâce à un jugement très averti des conditions et des nécessités du travail théologique, les auteurs ont pu raconter, de façon alerte et vivante, les phases de son développement ; en groupant sous une même lumière une multitude d'observations déjà faites par d'autres et en y ajoutant de nouvelles, ils leur ont conféré une valeur intelligible dont personne n'avait su, à pareil titre, leur procurer le bénéfice. De là le mérite particulier de l'ouvrage. On peut y chercher, et on y trouvera une série de monographies sur certains vocables spéciaux : *expositio*, *disputatio*, *quæstio*, *auctoritas*, *sententia*, *summa*, d'excellents aperçus sur la psychologie intellectuelle d'un Anselme, d'un Abélard, d'un Saint Bernard, mais on y trouvera surtout, manifesté par l'histoire d'une époque, le secret d'une attitude d'esprit caractéristique, on y verra comment s'est créée

(1) En vente aux bureaux de *l'Institut d'Etudes Médiévales*, 95, avenue Empress, Ottawa. — \$2.00.

la théologie, à quels besoins permanents elle répond. De ce point de vue la portée du travail dépasse même les cadres de l'histoire médiévale. Il atteint un problème aussi actuel aujourd'hui qu'il le fut autrefois. *La Renaissance du XIIIe siècle* marque, avec éclat, dans quel sens nous devons poursuivre la nôtre ».

Raymond-Marie Martineau, O. P.

L'Esprit des Livres

Albert LÉVESQUE. — « La Nation Canadienne française ». Editions Albert Lévesque, Montréal, 1934.

Ce livre est à double sens, étant écrit sur le mode à la fois littéral et typique. En le lisant nous ressentons que par delà l'enseignement qu'il contient, il prétend révéler une mentalité. Les doctrines qu'il veut propager n'ont rien de bien nouveau, mais, — du fait qu'elles se présentent sous forme organique, du fait aussi qu'elles n'ont plus à se faufiler furtivement entre les tranches disparates du périodique, et osent s'afficher au grand jour en un recueil autonome, — elles prennent une signification tout à fait nouvelle : elles deviennent un présage.

Chez nous, il est difficilement concédé de parler de *nationalisme* et de toute question qui s'y rapporte. Et si on en laisse la liberté, il y a à se garer, car le mot est devenu *équivoque* et le sujet épineux ! On risque d'être pris à parti par les pacifistes à outrance ou les âpres sectaires de la politique. Il est même des zélés qui ne se font pas défaut d'insinuer que des théories si risquées pourraient bien

un jour ou l'autre, être frappées d'anathème ! Mais n'oublie-t-on pas que l'individualisme, l'égoïsme, le socialisme, l'étatisme le sont bel et bien et depuis longtemps ; n'oublie-t-on pas surtout qu'une paix qui ne repose pas sur la plus stricte justice est un leurre, une grimace ?

La jeune génération a éprouvé trop douloureusement les conséquences de notre défaitisme national pour ne pas sentir le besoin d'une réaction *rationalisée*. L'auteur, qui n'est pas encore sorti du rang des jeunes, est parfaitement conscient des résultats possibles de cette attitude et entreprend de la justifier en exposant les doctrines dont elle s'inspire. Soyons rassurés. Il est un pacifiste au sens vrai du mot, c'est-à-dire qu'il cherche à asseoir les principes de notre conduite collective et de nos prétentions nationales sur les inébranlables appuis du droit et de la justice. Orienté tout d'abord par la poussée de son tempérament et ensuite par les circonstances vers la catégorie des animateurs et des entraîneurs, M. Lévesque l'est devenu par habitude, par formation de caractère, par volonté active ; et son ouvrage est le résultat de l'exercice de ce métier. Quoique d'allure assez didactique, on s'aperçoit vite qu'il est le produit d'un *prosélyte*, à savoir de l'un de ces écrivains chez qui l'idée a une emprise telle qu'elle devient bientôt passion, besoin de conquête. Comme la plupart des écrits que nous connaissons de M. Lévesque, il est un cri de ralliement, un beau geste d'*action nationale*.

A l'exception de quelques points controversés en philosophie et sur lesquels nous reviendront, nous n'avons rien trouvé dans son recueil qui puisse battre en brèche la justice et la vérité. Par exemple, il nous fait plaisir de constater que l'auteur n'hésite pas à reconnaître que « le clergé a souvent servi, mieux que toute autre classe sociale de notre peuple, la cause nationale, parce que longtemps, chez nous, la survivance nationale s'est confondue avec la survivance religieuse » (p. 24). Cette affirmation peut dé-

plaire à quelques uns, mais elle est imposée par l'évidence historique la plus fulgurante. Nous avons aussi été vivement intéressé à la lecture des pages qu'il consacre au rôle du catholicisme sur la formation de notre physionomie nationale. La religion catholique a joué un rôle prépondérant dans notre histoire et dans le développement de nos institutions ; et l'empreinte qu'elle a faite en nous est si profonde que nous ne saurions la faire disparaître sans cesser d'être nous-mêmes. Au surplus, pour peu que l'on veuille considérer que nos caractères nationaux ont été juridiquement consacrés par l'acte de la Confédération, l'on voit que « se servir de l'école ou de la paroisse pour dénationaliser les Canadiens français, c'est attenter aux droits sacrés d'une des deux races fondatrices de la Confédération canadienne, dédaigner ou fouler aux pieds l'une des lois fondamentales de notre pays, y introduire par conséquent l'un des plus dangereux éléments de discorde et compromettre indéfiniment la paix générale du Canada » (p. 93).

La thèse, quoique pas toujours approfondie à souhait, est d'une justesse incontestable. Lorsqu'il y a entité ethnique distincte, il y a conscience, il y a âme faite de sentiments et de pensées, il y a idéal défini, il y a droit et devoirs relatifs à cet idéal. Dans la première partie l'auteur s'attache à démontrer que la nation canadienne française réalise les conditions d'une personne morale, jouissant d'une existence propre, d'une existence attestée par des modes de comportement et d'accommodation inusités ailleurs. A cette fin, il analyse les notions de *Patrie*, d'*Etat*, de *Nation*, et essaye de discriminer ces concepts. Il y réussit, mais n'arrive pas à dissimuler toute trace de tâtonnement. Ainsi, nous aurions aimé qu'il nous fît voir que la Nation jouit de toutes les conditions requises pour qu'il y ait personnalité juridique, c'est-à-dire sujet de droits et de devoirs. C'eût été, semble-t-il, l'angle sous lequel il eût fallu aborder la question. Cela eût permis à l'auteur de mettre plus

en relief la prédominance de l'élément psychique sur l'élément physiologique ou racique dans la constitution des nationalités.

Nous avons été quelque peu étonné de constater qu'il accordait à la Nation priorité sur l'Etat. Nous ne croyons pas que cela puisse être soutenu en philosophie sociale. Les arguments apportés à titre de preuve tendent à établir que l'observation du tempérament national doit déterminer le choix de la forme politique, mais ils sont impuissants à établir la supériorité de la matière à régler sur la règle. Et dans le cas échéant, le sujet à éduquer est la Nation, et la discipline est l'Etat.

L'auteur fait aussi de vains efforts, croyons-nous, pour dissocier le sentiment patriotique du sentiment religieux. Il a contre lui l'histoire des institutions politiques et un vieux manuel qu'il y a encore avantage à consulter à temps perdu, nous voulons parler de la Somme de Saint Thomas d'Aquin.

Lorsqu'on en vient aux droits et aux devoirs de la Nation Canadienne française, on entre dans la meilleure partie du traité, la plus alerte, la plus enthousiaste et la plus bienfaisante. L'auteur, plus familier avec les méthodes juridiques et économiques qu'avec celles de la philosophie pure, se sent plus à l'aise, maîtrise plus vigoureusement sa pensée et sa plume. Maints passages sont des plus judicieux et des plus suggestifs. Nous regrettons ne pas pouvoir les signaler. Nous ferions voir tout le profit qu'en pourraient retirer ceux à qui l'ouvrage s'adresse. Il porte en dédicace : « A mes jeunes compatriotes qui, encore confiants dans notre survivance nationale, sont résolus à la servir ».

Nous passons sous silence, les questions de forme et de présentation puisqu'en guise de préface l'auteur écrit : « Ce livre n'est pas une œuvre d'art, mais une œuvre d'apostolat ». Dans son introduction, M. Lévesque nous invite avec insistance à la critique et à la discussion.

Peut-être trouvera-t-on que nous avons quelque peu abusé de l'entière liberté qu'il a la bienveillance de nous accorder ? Nous n'en serions pas fâché, pourvu que nous ayons l'assurance d'avoir donné au lecteur l'impression que « La Nation Canadienne française » est un ouvrage vraiment recommandable et que nous aurions tout à gagner de le répandre dans nos écoles, nos couvents, nos collèges, nos grands séminaires, en un mot dans toutes nos institutions. Il vient à son temps : il contribuera à éveiller les consciences, à mâter les courages, à orienter les énergies de la jeunesse. On est unanime à clamer que notre peuple manque de vertus collectives, de formation nationale. Nous ne croyons pas qu'un essai de cent-soixante pages, si apostolique soit-il, suffise à lui seul à combler si grave lacune. Nous ne croyons pas davantage qu'il puisse offrir une direction complète à ceux qui se dévouent à cette noble tâche. Mais nous croyons, qu'étant le premier du genre, il faut l'accueillir avec la sympathie que commande l'effort d'une volonté qui désire être loyale et d'un esprit qui veut résolument être « sincère ».

Louis Lachance, O. P.
du Collège Dominicain d'Ottawa.

Claude MÉLANÇON. — *Nos animaux chez eux.*
128 pages, 47 figs. Au Moulin des Lettres,
Québec, 1934. Illustrations par L. Durand.
\$0.50.

Pour le grand public, monsieur Melançon est publiciste. Pour ceux qui ont déjà causé avec lui, c'est avant tout un naturaliste. Il l'est dans l'âme. Il aime la nature et s'y trouve chez lui. Aussi, n'a-t-il surpris aucun de ses amis en publiant *Nos animaux chez eux*.

Dans un petit volume qui se présente très bien, monsieur Melançon traite d'une soixantaine de mammifères

canadiens distribués dans 24 familles, celles-ci groupées en 8 ordres. Voici pour chacun des ordres des exemples pris au hasard et qui donneront un aperçu de cette faune : *Insectivores* : taupes et musaraignes ; *Chéiroptères* : chauves-souris ; *Carnivores* : ours, raton laveur, bête puante, lion de montagne, loup ; *Rongeurs* : castor, porc-épic, écureuils, rat musqué ; *Lagomorphes* : lièvre ; *Artiodactyles* : bison, orignal ; *Pinnipèdes* : phoque, morse ; *Cétacés* : baleine, marsouin, narval.

Cet ouvrage n'est pas un manuel scolaire. Ce n'est pas non plus un traité technique destiné aux spécialistes. Aussi, l'auteur a omis nombre d'espèces, notamment chez les petits rongeurs, qui n'ont d'intérêt que pour les techniciens. De même, il a évité les longues considérations taxonomiques et les études morphologiques fouillées, études essentielles dans un travail de science pure, mais fastidieuses dans un ouvrage destiné au grand public.

Les petites monographies qui constituent *Nos animaux chez eux* sont bâties d'après un même plan. A la suite des noms français, latins et populaires (français et anglais) se trouve une très courte description où seuls prennent place les caractères les plus frappants permettant d'identifier l'animal à première vue. Puis vient un exposé plus développé des mœurs. C'est même là la partie essentielle du travail. D'aucuns y trouveront des ressemblances humaines : la mère grizzly qui n'hésite pas à corriger ses enfants à grandes claques sur leur petit derrière ; les loutres marines qui s'embrassent comme des jeunes dans nos parcs, ou qui bercent leurs petits ; le coyote mélomane qui chante ses amours et sa vie de chasseur. Des jeunes mères trop modernes envieront peut-être la chauve-souris qui suspend ses mioches à une branche ou une solive quand elle fait une promenade. Mais c'est chez la louve qu'il nous faudrait chercher une leçon, lorsqu'elle enseigne à ses louveteaux la méfiance de l'homme.

Monsieur L. Durand, nouveau venu dans le domaine de l'illustration a mené sa tâche à bonne fin. Ses animaux sont chez eux, à l'aise, dans leurs poses préférées : le ouapiti qui brame au couchant dans la forêt vierge ; l'orignal qui se repaît de nénuphars dans un lac ; le lion de montagne blotti sur un rocher et prêt à bondir ; le coyote flairant une charogne ; le caribou qui a entendu un bruit et qui regarde, intrigué ; les épaulards qui folâtrèrent dans l'océan. Je ferai toutefois un léger reproche. Monsieur Durand a répété une erreur fréquente, sinon générale, chez nos dessinateurs, quand ils s'inspirent de sources étrangères : à l'arrière-plan de l'illustration de l'orignal se trouvent des conifères à branches retombantes. Cette silhouette, caractéristique du *Picea Abies*, un arbre européen souvent planté dans les jardins anglais, se retrouve chez notre sapin et nos épinettes au cours de l'hiver, quand les rameaux sont chargés de neige ; mais en toute autre saison, et c'est le cas dans l'exemple précité, les branches sont simplement étalées ou légèrement obliques vers le haut. Ce détail excepté, l'on peut dire que monsieur Durand s'est inspiré à la vraie source, la Nature.

L'ouvrage de monsieur Melançon a sa place dans toutes les demeures : les jeunes naturalistes, les amateurs et les professeurs y trouveront un guide ; les personnes simplement soucieuses de lever un coin du voile qui leur cache le monde extérieur y trouveront matière intéressante à lire et surtout à retenir ; nos écrivains pourront s'en inspirer pour éviter les écueils, qui sont nombreux lorsqu'on est étranger à la nature ; enfin, en attendant que le gouvernement de la province fasse pour Montréal ce qu'il a fait pour la ville de Québec, c'est le seul jardin zoologique que les habitants de la métropole peuvent se payer. Grâce à cet ouvrage, — l'un des rares travaux canadiens qui méritent d'être distribués largement dans les écoles, — monsieur Melançon prend place dans le monde restreint

des écrivains naturalistes canadiens-français.

Jacques Rousseau,
Institut botanique,
Université de Montréal.

Abbé Lionel GROULX — « La découverte du Canada » — *Jacques Cartier*. 1 vol. 280 p. Librairie Granger Frères, Montréal, 1934. Prix : \$1.00.

Le volume de M. l'abbé Lionel Groulx paraît au moment où nous nous apprêtons à célébrer le quatrième centenaire de Jacques Cartier. C'est tout autre chose pourtant qu'une œuvre de circonstance. *La découverte du Canada* est en réalité le premier tome d'une Histoire du régime français au Canada. L'auteur nous confesse même, dans son introduction, que c'est uniquement l'approche du centenaire qui l'a décidé à livrer à l'imprimeur un manuscrit qu'il eût préféré garder quelque temps encore en ses tiroirs. L'ouvrage en effet vient à son heure pour donner aux fêtes qui se préparent tout leur sens.

Le premier chapitre, consacré à la découverte de l'Amérique, énumère les motifs qui ont, au moyen âge, poussé les peuples d'Europe, spécialement les Portugais, à chercher des routes nouvelles vers l'Orient fabuleux. Le voyage de Christophe Colomb n'avait pas d'autre but. Il n'atteignit pas les Indes, mais il découvrit tout un monde. A l'encontre de certains historiques modernes de Colomb, M. Groulx restitue à celui-ci sa vraie place dans l'histoire. « Le voyage de Colomb, écrit-il, représente un moment unique dans l'histoire, et tel, qu'après la venue du Christ, qui est d'un autre ordre et transcendant, l'on ne sait s'il s'en trouve qui ait pesé d'un tel poids sur le destin de l'humanité ».

Il en fut de l'Amérique du Nord comme de l'Amérique du Sud. C'est en cherchant à atteindre les Indes par la route de l'Ouest qu'on allait l'agréger au monde connu. Les deux chapitres qui suivent font l'historique des découvertes qui ont précédé et préparé celle de Jacques Cartier. C'est une histoire enveloppée de brume comme les régions entrevues. Seuls quelques noms et quelques faits saillants émergent à la lumière. L'auteur nous la donne en raccourci, sans s'attarder à des discussions que la rareté des documents et leur incertitude rendent plus ou moins stériles. Ce qu'il en dit suffit à nous montrer le rôle prépondérant joué par Jacques Cartier dans la découverte du Canada.

« Indéniablement, écrit l'auteur, la découverte du Canada reste en un sens une œuvre collective. Elle fut préparée par l'exploration de la façade atlantique de l'Amérique du Nord. Et à cette exploration ont collaboré navigateurs anglais, portugais, espagnols et français. Mais la découverte d'un pays tout autre que le pays des côtes de Terre-Neuve et du Labrador, la révélation d'un continent de largeur aussi vaste que celui qu'avait circumnavigué Magellan, et la trouvaille de l'immense réseau fluvial, de ces voies désormais ouvertes vers le fabuleux hinterland américain, tout l'ensemble de cet effort et de ces gains, réalités considérables, on peut dire que c'est une œuvre, une gloire exclusivement française ».

Il n'est donc pas étonnant que *La découverte du Canada* porte, en sous-titre, « Jacques Cartier », et que la moitié du volume soit consacrée aux voyages du grand pilote malouin. L'histoire, ici, s'appuie sur des documents incontestés. Seuls les points secondaires peuvent prêter matière à discussion. M. Groulx n'en embarrasse pas son récit. Ce qu'il nous livre, c'est le résultat de recherches auxquelles nous sommes certains que rien n'a échappé.

La figure de Cartier, étrange mélange de réalisme et

d'idéalisme, se dégage peu à peu de ces pages. « En tout horizon qui recule ou s'élargit, il semble que cet homme cherche le point, l'ouverture où son rêve, son illusion, puisse encore s'élancer ». Grâce à lui, le Canada a reçu une empreinte bien française. A nous de la lui conserver. C'est sur cette leçon de fierté que s'achève le volume.

La langue est sûre, le style abondant. A peine, ici et là, un brin de recherche, un reste de goût pour le mot rare ou l'image hardie. Mais, en devenant plus sobre, le style n'en perd ni sa chaleur, ni sa vie. Personne ne sait comme M. Groulx faire rendre à un récit historique tout ce qu'il renferme parfois de véritable poésie. Après avoir raconté la plantation de la première croix à Gaspé, il ajoute : « Une plantation de croix à la vue et pour l'édification des Indigènes ; au pied de la croix du Christ, un groupe de marins bretons agenouillés, dans le geste de l'adoration ; au centre, leur capitaine en casaque de camelot noire avec cape de drap noir bordé de velours, chausses écarlates, collet de cuir, et l'âme éperdue en son rêve de croyant, tel est le tableau qui, il y a 400 ans, vint s'inscrire au frontispice de l'histoire canadienne. Et voilà sous quel visage la France du seizième siècle est apparue au Nouveau-Monde ».

L'œuvre de M. Groulx est considérable et varié. Au premier abord, il apparaît même un peu dispersé, allant de l'histoire au roman. Nous est-il permis de faire le vœu que concentrant son effort, il nous donne enfin cette Histoire du Canada que tous attendent de lui. En ces derniers temps, nos archives se sont enrichies de nombreuses monographies qui ont mis en lumière bien des points de détail. L'heure semble propice pour une nouvelle histoire qui ne serait sans doute pas définitive, mais qui enregistrerait ce qui est acquis à l'heure actuelle. Personne n'est mieux qualifié que M. Groulx pour cette œuvre de longue haleine. Souhaitons donc que les autres volumes suivent celui-ci à intervalles réguliers.

L'ouvrage est édité avec soin par la Librairie Granger. Chose étonnante pour un livre canadien : il est exempt, ou à peu près, de fautes typographiques. Le seul reproche que nous ferions à l'auteur ou à l'éditeur, ce serait de n'avoir mis aucune carte géographique dans un volume qui traite exclusivement de voyages. C'est une sérieuse lacune, qui, espérons-le toutefois, ne nuira en rien au succès de cet important ouvrage.

M.-Ceslas Forest, O. P.

Louis SOUBIGOU — « L'Enseignement de saint Paul dans les Epîtres de l'Année Liturgique ». Paris, Lethielleux, 1933. In-8 de 312 pages. Prix : 18 francs.

Cet ouvrage à la portée de tous les pasteurs leur sera d'un précieux secours pour leurs instructions en leur permettant d'aborder certains points de la doctrine catholique dont l'explication ne se déduit pas toujours de l'Evangile du dimanche. Ils y trouveront un commentaire tout à la fois bref et substantiel des Epîtres liturgiques, réuni sous quelques chefs principaux qui embrassent de larges aspects de l'enseignement paulinien : Saint Paul et son œuvre, — le mystère du Fils de Dieu, — Baptême, confirmation, Eucharistie, — Corps mystique et charisme, — le régime de la grâce, — l'effort vers la sainteté, — dans l'attente du dernier jour. Une table alphabétique, une table liturgique et une table des textes commentés facilitent une consultation rapide.

Le chapitre sur le Corps mystique devra tout particulièrement retenir l'attention. L'on y trouvera sur cette doctrine encore si imparfaitement comprise des fidèles, du moins dans ses conséquences pratiques, des aperçus nouveaux et saisissants. Les organisateurs de l'apostolat laïque

pourront s'y référer avec profit pour bien faire saisir aux membres vivants du Christ l'éminente dignité de leur état et les devoirs qu'il comporte.

Il n'est pas de fidèles, prêtres ou laïques à qui ces pages remplies d'une solide et abondante doctrine chrétienne, ne puissent procurer de nouvelles lumières et de salutaires encouragements.

A. Saint-Pierre, O. P.

Abbé J. RAIMOND. — « Je suis la Voie ... » Méditations théologiques. — P. Téqui, Paris.

Dans la recherche de la perfection, l'imitation de Jésus-Christ est la voie. L'âme qui désire vivre doit, à l'instar du divin Modèle, passer par les mystères joyeux, douloureux et glorieux. Ce sont ces mystères, réédités au plus profond de notre être, que l'abbé Raimond analyse et présente comme les étapes de notre vie intérieure. Et cela nous apprend que l'existence chrétienne est un Rosaire vécu.

Le Rosaire étant essentiellement une prière méditée, l'auteur nous présente son volume sous forme de méditations. Le procédé lui a réussi. Il lui a permis de nous offrir un traité de spiritualité exempt d'aridité et un recueil de méditations riche en doctrine.

J.-M. Lafrance, O. P.

Antoine MARTEL. — Lettres, 1924-1931. — Ed. de la Revue des Jeunes, Desclé et Cie. Paris, 1934.

Parce que Antoine Martel a compris le commandement de l'amour de Dieu, il a aimé ses frères : charité, amitié, action catholique, trilogie féconde qu'on retrouve dans chacune des lettres contenues dans ce recueil. Même la maladie ne peut paralyser son activité apostolique. Lorsqu'elle l'aura immobilisé dans une chaise-longue ce « di-

minué physique » trouvera en lui une force morale grandissante, et à l'adresse de ses amis du sana partiront ses plus belles lettres.

Il est regrettable que les éditeurs aient reproduit toutes les lettres « in extenso » ; détails administratifs, soucis d'organisation empêchent souvent de goûter la partie vraiment épistolaire. La conférence « Vertus professionnelles et esprit de charité » qui termine le volume nous fait mieux et plus clairement connaître Antoine Martel qui fut un chevalier de l'action catholique.

J.-M. L.

R. P. B. MAYRAND, O. P. — « Un problème moral ». — *La continence périodique dans le mariage suivant la méthode Ogino*. 94 p. Chez l'auteur, Couvent St-Dominique, Coublevie, par Voiron (Isère). Prix franco à l'étranger : 5 f. 90 ; pour les libraires : 4 f. 40.

Nous avons déjà recommandé aux lecteurs que ce problème intéresse l'ouvrage du docteur Smulders : « De la continence périodique dans le mariage », ce qui nous a occasionné plusieurs demandes d'informations. A vrai dire, la forme un peu trop technique et le prix élevé du volume font obstacle à sa diffusion. Mais voici qu'un théologien français nous apporte un simple résumé des différents travaux parus à ce sujet. Disons tout de suite que ce compendium renseigne suffisamment par sa clarté précise, ses graphiques faciles à reproduire, en même temps qu'il édifie par l'esprit surnaturel de l'auteur, son vif souci de justesse doctrinale et sa franchise délicate dans une matière où le langage revêt autant d'importance que l'idée.

Du reste, aucun principe moral ne se trouve menacé, car la théorie médicale Ogino-Knaus ne change en rien

les positions de la théologie morale. Celle-ci a toujours professé qu'il était loisible aux époux de limiter les relations conjugales à certaines périodes, à la condition bien connue de garder la continence en d'autres temps. Que ces périodes puissent être celles de stérilité chez la femme, cela ressort d'une déclaration de la S. Pénitencerie en date du 16 juin 1880. Le même enseignement est contenu en termes clairs dans l'encyclique « Casti cunnubii ». Ce qu'apportent de nouveau les expériences du Dr Ogino, a trait uniquement à la fixation et à la durée des périodes de stérilité ou de fécondité chez la femme : celle-ci étant beaucoup plus brève et celle-là beaucoup plus longue qu'on ne l'avait pensé auparavant. La théorie du médecin japonais, confirmée simultanément par le Dr Knaus, pressentie naguère par le Dr Capellman, reçoit l'approbation d'une multitude de confrères, à commencer par le célèbre Dr Guchteneere, médecin belge, spécialiste en la matière, qui ne craint pas d'écrire dans le « Saint Luc Médical » de Bruxelles : « Cette théorie dont les bases médicales sont solides et que l'expérience quotidienne confirme amplement, bouleverse de fond en comble les notions communément admises dans le monde tant profane que scientifique ».

La formulation théorique s'énonce comme suit : toute femme en conditions normales est stérile 11 jours avant ses maladies périodiques, féconde 8 jours avant ces 11 jours, et de nouveau stérile tout le temps qui précède ces derniers 8 jours. Mais l'application est assez difficile et requiert une attention minutieuse de la part de la femme aidée du médecin de famille. Il s'agit de prévoir la date de la maladie *future*, point de départ des constatations, pour fixer les dates de stérilité et de fécondité. Tout va aisément quand il s'agit du cycle normal de 28 jours ; ou encore d'un cycle irrégulier, mais *régulier dans son irrégularité*. L'erreur, toujours possible, viendrait d'un cycle simplement irrégulier, souvent d'observations défectueuses ou encore de circons-

tances fortuites, — telle une violente surprise, — susceptibles de déranger temporairement les calculs établis.

Au point de vue moral, cette pratique permise, et même conseillée avec prudence — le *caute tamen* des Sacrées Congrégations — a l'immense avantage de rassurer les époux honnêtes, soucieux d'accorder leurs obligations de conscience à des nécessités douloureuses, inéluctables en bien des cas. A l'opposé du néo-malthusianisme qu'elle veut combattre, elle offre un moyen légitime, parce que naturel de suspendre et limiter la natalité (1). Par ailleurs elle peut avoir pour but ou pour effet de favoriser la génération ou de l'assurer dans des conditions meilleures, v. g. quand c'est un état de faiblesse ou de maladie chez la femme, qui y donne lieu. « Mais, lit-on dans les Etudes, elle ne va pas sans risquer de léser quelque peu la fin première du mariage (la procréation des enfants) et demande, pour devenir tout à fait morale, des raisons valables... Une généralisation plus grande de cette pratique paraît mal répondre à l'idéal familial catholique, tel qu'il se présente en nos temps actuels ». (2) Le théologien de Coublevie ne tient pas d'autre langage.

Pour ces graves motifs nous recommandons aux intéressés la publication si opportune du R. P. Mayrand. Oui, pour ces graves motifs. En janvier dernier, un journaliste de Montréal, dans un billet à la fois trop léger et

(1) « Il ne faut pas accuser d'actes contre nature les époux qui usent de leurs droits suivant la droite et naturelle raison, si, pour des causes naturelles dues, soit *au temps*, soit à certaines déficiences physiques, une nouvelle vie n'en peut pas sortir » (*Casti connubii*) Car alors les fins secondaires du mariage : la culture du sentiment conjugal, le dérivatif au désir charnel justifient les relations.

(2) René Brouillard : *Causerie de Morale*, Etudes, 20 juin 1934.

trop lourd, attribuait à une « ironie du sort » que la Revue Dominicaine fût la première à divulguer en ce pays la Méthode Ogino-Knaus. Retenant ce qui pend au bout de ma plume, je dirai simplement : non pas ironie du sort, mais souci professionnel, au surplus partageable, d'éclairer l'opinion catholique sur un problème d'actualité.

M.-A. Lamarche, O. P.

R. P. FÉLIX, S. J. — « La destinée ». Pierre Téqui, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris VIe. 1933.

La Destinée ! Quel mot évocateur ! Et combien opportun en ce temps de trouble universel où chacun se demande vers quoi le monde s'achemine. On perd de vue le but véritable ; on oublie trop souvent Dieu, notre fin dernière. C'est de Lui que traite ce livre. Inutile de dire qu'il contient de précieuses lumières pour le lecteur. Il faut signaler l'art avec lequel l'auteur expose la doctrine de la destinée humaine. Le style simple, vivant, imagé dans lequel ces conférences sont rédigées les rend accessibles à tous ; et tous en retireront de sérieux bénéfices spirituels.

A. R.

R. P. Athanase BIERBAUM, O. F. M. — « Pusillum ». *Courtes méditations sacerdotales*. — Tome I. — Traduction autorisée de l'allemand, par L. Olivie. — Editions Salvator, Mulhouse (Haut-Rhin). — Editions Casterman, 66, rue Bonaparte, Paris. 1934.

Trois éditions en moins d'une année, voilà pour « Pusillum » un éloge qui rend tous les autres superflus. Tou-

tefois, ajoutons que M. l'abbé Olivie a admirablement évité le plaqué si facile en traduction ; de plus, il a pénétré l'esprit du livre à ce point, qu'on le dirait conçu en notre langue française.

Malgré l'omission peut-être regrettable d'une table des matières, le traducteur nous conduit dans un ordre parfait au repos désiré auprès du Maître : *Requiescite pusillum*. Une profonde science scriptuaire se révèle à chaque page de l'auteur et du traducteur. Les âmes chrétiennes, les âmes sacerdotales surtout, y puiseront le sujet d'une sainte édification et d'un zèle conquérant.

S.-M. V.

« Commentaire ascétique du Magnificat », par
un moine Bénédictin. Aux Editions Charles
Beyart. — Maison Casterman, 66, rue Bo-
naparte, Paris VI.

En 1933, un fils de saint Benoît publiait sous l'anonymat « Un moine bénédictin » un « Commentaire ascétique du Magnificat ».

« Faire mieux connaître les beautés morales de ce cantique pour l'édification des fidèles, voilà le but de cet ouvrage ». Cette déclaration que l'on peut lire dans la préface, indique bien qu'il ne faut pas chercher dans ce livre marial, un commentaire purement exégétique. On doit tout simplement y voir un commentaire théologique et pratique du Magnificat. Un commentaire théologique, parce que l'auteur en explique chaque verset dans la lumière humano-divine que lui fournit la théologie catholique sur Dieu, l'Homme-Dieu, la sainte Vierge et notre vie de grâce ; un commentaire pratique, parce qu'en expliquant le Cantique l'auteur ne se contente pas de proposer à notre contemplation la beauté morale de Marie, mais il nous invite toujours à reproduire en notre âme la vie même de la sainte Vierge

et nous indique les moyens d'y parvenir.

L'Auteur divise le Magnificat en trois sections. La première comprend les quatre premiers versets : Marie exprime les sentiments qu'elle éprouve à la pensée de son élévation à la Maternité divine. La deuxième s'étend du verset 5 à 8 : la Sainte Vierge s'élève à des considérations générales où elle annonce la Rédemption offerte par Dieu, moyennant certaines conditions, à tous les peuples de la terre. Enfin, dans la troisième section, composée des autres versets, Marie restreint sa vue en ne considérant *spécialement* que les soins providentiels du Très-Haut à l'égard de son peuple élu.

Ce commentaire du Magnificat abonde en riches citations. L'auteur est sursaturé d'Écriture Sainte. On sent qu'il a longuement médité les Psaumes et les Cantiques de l'Ancien Testament. Il est familier avec S. Augustin et S. Grégoire le Grand. Il a su mettre à profit tout ce que S. Bernard et S. Alphonse de Liguori ont écrit sur notre mère du ciel. Il a fait une heureuse utilisation de Bossuet, de S. François de Sales, des deux saintes Thérèse du Carmel et des principaux auteurs qui ont composé des traités mariologiques. Voilà les sources auxquelles a puisé notre commentateur du Magnificat !

D'après ce fils de S. Benoît, le Magnificat contient pour les commençants, les progressants et les parfaits un enseignement complet sur les trois étapes de la vie intérieure.

L'auteur va jusqu'à dire que Marie laissa échapper de son cœur le Magnificat en vue de nous donner un enseignement sur la perfection chrétienne. Au témoignage de la Vierge elle-même, le Magnificat contient les paroles qui lui furent suggérées « lorsque, félicitée par sa parente Elisabeth d'être devenue la Mère de Dieu, elle en rendit grâce et gloire au Seigneur » (p. 279). Mais supposons pour un instant que dans sa pensée le Magnificat renferme un en-

seignement complet sur la perfection chrétienne, il y aurait alors lieu de se demander si on doit s'autoriser de ce témoignage et tenir que les trois vies, purgative, illuminative et unitive sont d'ordre ascétique ?

Ces bienveillantes remarques ne diminuent en rien la valeur de ce livre marial auquel nous voulons une rapide diffusion.

Nous terminons par ce vœu de l'auteur : « Puisse le Commentaire ascétique du Magnificat composé en l'honneur de Marie, aider quelques-uns de ses dévots à l'aimer davantage, et leur inspirer un ardent désir de l'imiter.

R.-M. Bédard, O. P.

HENRI BOUCHET — « Scoutisme et individualité ».
— *Thèse pour le doctorat ès Lettres*. 198 p.
Alcan, Paris, 1934.

Le Scoutisme français marque une date : notre frère chef Henri Bouchet vient de soutenir en Sorbonne la première thèse universitaire française qui lui soit entièrement consacrée. Il s'agit cependant d'une thèse secondaire, la principale a pour titre : « L'individualisation de l'Enseignement ».

Le jury, présidé par M. le professeur Lalande, membre du comité des Eclaireurs unionistes, assisté de M. Bouglé, l'éminent sociologue, rapporteur de la thèse, montra une vive sympathie pour le Mouvement, « fait social considérable ». Soyons donc fiers du travail d'un des nôtres qui nous vaut de tels témoignages. Bouchet n'a pas craint de prendre pour sujet de sa thèse ce que tant d'autres ne considèrent que comme un amusement. Le résultat : « une belle œuvre, pleine de flamme et de foi » (1).

(1) M. Bouglé.

« Cette œuvre offre d'abord à l'éducateur et au psychologue une vision jusqu'ici inédite : un exposé, conforme à leurs soucis et à leur langage, de la force éducative de l'idéal scout ; une justification de cette méthode par sa confrontation avec la psychologie de l'enfant la plus avertie ; une mise en lumière de la conviction qui est comme la clef de voûte de tout le système : (à savoir) que c'est dans l'enfant lui-même que se trouve le principe de sa formation et de son progrès, et que toute tentative de modelage par l'extérieur est vouée à un échec certain » (2).

Car les différents détails de la méthode sont analysés, et nous voyons comment ils correspondent aux tendances du garçon : « Qu'il s'agisse de l'attrait exercé sur eux par l'uniforme, de leur amour des insignes et des grades, — qu'il s'agisse de leur besoin d'agitation, de vacarme, voire de sottises, de leur goût de l'imprévu, de l'irrégulier, de l'exotique, de l'aventure, — qu'il s'agisse de leur tendance à se grouper, uni au besoin d'affirmer leur indépendance dans un travail librement choisi, de leur goût de commander (ou d'obéir) à des êtres de leur âge et de leur mentalité, le Scoutisme a trouvé moyen de les satisfaire toujours » (p. 183). Et l'auteur montre de quelle façon.

Les différentes fonctions du jeu, « manifestation du vouloir-vivre, moyen d'enrichissement physique et intellectuel, dérivatif puissant à l'instinct combatif » (p. 44 et suiv.) sont bien mises en lumière. Il est particulièrement intéressant de le comprendre au moment où l'on sent le besoin de remettre la technique dans le jeu scout. Car trop souvent celle-ci n'est pas acquise, comme le dit Henri Bouchet, au cours des jeux ; trop souvent aussi les épreuves,

(2) R. P. Maréchal, O. P. : « Le Scoutisme en Sorbonne », dans *La Vie intellectuelle*, n° 10 sept. 1933, p. 524.

faute d'être exécutées pratiquement et complètement, ne sont plus cette école de réalisme, cette lutte contre l'à peu près, et le bachotage de nature scolaire qu'il suppose. On en vient à se demander si la technique n'est pas quelquefois une suite d'examens » (3).

L'étude de la vie de la patrouille, « groupe autonome qui se suffit à lui-même », donne bien à cette cellule scoutte son importance essentielle. Le rôle du Chef de Troupe est, de son côté, défini avec la sûreté de l'expérience, repensée par un éducateur. Il faudrait aussi parler de la formation sociale du scout, prise dans son sens le plus large. On y trouve la description de notre scoutisme français, aux points de vue familial, scolaire, professionnel, civique, interconfessionnel, dans un tableau qui devait être fait.

Cette analyse du Scoutisme permet à Henri Bouchet de le comparer au système scolaire traditionnel qu'il maltraite quelque peu, et aux méthodes « d'Education Nouvelle ». Le Mouvement s'oppose fortement aux disciplines pédagogiques encore en honneur à l'école car « son secret n'est-il pas cet état d'esprit spécial, cette conviction absolue que la formation et l'éducation du garçon doivent être tirées de ce qu'il a en lui-même, bien plus qu'imposées du dehors ». Le Scoutisme d'autre part, est, comme « l'Ecole Active », à base de vie et de plein air, de travaux manuels, de libres travaux intellectuels, de « self-government », d'auto-éducation morale. Mais il se montre peut-être supérieur à certaines de ces réalisations qui négligent ou les besoins religieux du garçon ou ce « facteur d'éducation que représente un code précis (la Loi Scoute) adapté à l'enfant et librement accepté par lui » (p. 29), ou encore ce « souci d'utiliser jusqu'à la turbulence et aux sot-

(3) *Le Chef*, 15 oct. 1933, p. 549.

tises ». Henri Bouchet ajoute : « en sorte qu'aucune force intérieure, en principe, n'échappe au Scoutisme, et que ce caractère d'intégration psychologique peut servir à le définir : *une méthode d'éducation qui, tenant compte des instincts les plus puissants ou les plus précieux des enfants, en favorise et en organise l'exercice pour permettre à chacun d'exploiter ainsi les ressources de son individualité et de développer harmonieusement son moi* (p. 110).

Restait à expliquer « pourquoi la réussite du Scoutisme n'est pas plus complète, soit auprès de certains scouts, soit dans certains milieux ou dans certains pays ». La méthode cependant est souple puisqu'elle permet de réaliser ces scoutismes « paradoxaux » que sont ceux de l'enfance coupable, des souffrants, des allongés, des aveugles, sourds-muets, lépreux eux-mêmes, (citation très vivante sur l'activité d'une de ces troupes comme l'Inde en compte plusieurs). Ce n'est pas Baden-Powell qu'il faut incriminer, mais à côté des difficultés bien connues, tenant à la famille, à l'école, au manque de chefs, aux caractères inadaptables, etc... Henri Bouchet signale l'excès de réglementation, et, ce qui est plus grave, la trop grande complication des épreuves. Enfin la Route n'a pas trouvé complètement sa voie et 90% des aînés nous quittent encore. Comme remède, Henri Bouchet propose le retour à B. P. : par exemple ne pas exiger du scout de 1ère classe français la connaissance de plus de nœuds que n'en prévoit « Eclaireurs » ou encore, en ce qui concerne les routiers, découverte du 5% de bon des plus mauvais caractères, adaptation de nos programmes aux désirs et aux besoins des jeunes, très grande souplesse d'organisation et d'activité. Henri Bouchet a d'ailleurs sur cette branche des idées originales, en ce qui concerne notamment l'entraînement des novices routiers à qui le chef ne doit pas demander l'héroïsme, au début tout au moins, et le local qui doit être confortable, agréable, pour que les Routiers aiment à s'y retrouver loin des sollicitations de la rue.

En ce qui concerne l'instinct religieux, Henri Bouchet nous paraît avoir été bien inspiré en faisant cette citation de M. Thamin : « Refuser la religion à l'enfant, c'est la refuser à l'âge mûr, car la religion s'insinue plutôt qu'elle ne s'enseigne ». (p. 43, note 1, in fine).

Certains craindront peut-être que la lecture de cette thèse soit difficile ou que son vocabulaire soit trop technique. Qu'ils se détrompent : le style est scout, clair, vivant, accessible à tous et les préoccupations d'Henri Bouchet sont les nôtres. Bien qu'il ne parle pas des caractères particuliers du Louvetisme, les Chefs de Meute tireront de ce livre une meilleure compréhension de la Méthode et, par là, de « leur » méthode. Les Chefs de Troupe en profiteront plus encore. Quant aux Chefs Routiers, ils y trouveront à côté d'une étude très poussée de la psychologie, parfois si déconcertante, du jeune homme, une mine d'idées pratiques pour une « Route » meilleure.

P. et L. Bray

R. P. M.-H. LELONG, O. P. — « L'évangile de Lisieux ». Conférences par T. S. F. diffusées par Radio-Strasbourg P. T. T. 233 pp. Librairie Saint-Paul, 6, rue Cassette, Paris.

« L'évangile de Lisieux », voilà un titre qui à première vue ne manque pas de faire sursauter même celui qui a fini par s'habituer à entendre tous les éloges possibles à l'endroit de la « petite sainte ». L'on ne pouvait guère pousser plus loin l'audace admirative.

Pourtant à la lecture du livre, surtout de la première conférence, l'on s'explique facilement cet énoncé. Sainte Thérèse de Lisieux — Pie XI n'a-t-il pas dit qu'elle s'était faite une « Parole de Dieu » — nous a vraiment apporté un message ; oh ! rien de neuf, parce que tout a été dit dans l'Évangile. Mais ce qu'elle a, pour sa part, décou-

vert et ce qu'elle nous a surtout montré du Message divin, est bien de nature à nous faire mieux comprendre les enseignements du Maître. Et quand l'auteur, pour son compte, réussit à nous faire voir « combien l'humble vie chrétienne est belle lorsqu'on la découvre avec les yeux de Thérèse de Lisieux » (p. 16), il a parfaitement le droit d'intituler son recueil de conférences : *L'évangile de Lisieux*. Nous ne croyons pas que la petite sainte elle-même se fût refusée à ce titre quelque peu hardi, elle qui avait fait de l'Évangile son unique livre, son livre d'oraisons : « Pour moi, je ne trouve plus rien dans les livres, si ce n'est dans l'Évangile. Ce livre-là me suffit » (p. 41). Parler de l'évangile de Lisieux ne peut donc avoir « rien de contradictoire ou de blasphématoire » (p. 43).

C'est dire que la matière qui fait le fond des sujets traités a été puisée à bonne source. Dans son dernier entretien, voulant montrer le « vrai visage » de la petite sainte, l'auteur nous dit avec beaucoup de charme : « Son visage ! je ne sais plus si je parle de Thérèse ou de Jésus : nous avons tellement mélangé l'Histoire d'une âme et l'Évangile ! » (p. 207)

Voilà de quoi rassurer tous les genres de lecteurs et d'auditeurs. Nos frères séparés d'outre-mer (ils ne doivent pas craindre, eux, le français à la radio) qui ont écouté ces conférences religieuses d'un prédicateur catholique n'ont pas dû se sentir trop dépaysés. L'orateur ne les a pas oubliés : en plus d'un endroit, il s'adresse à eux directement et répond à leurs objections et à leurs préjugés avec assez de justesse et de charité pour les faire s'arrêter et réfléchir, peut-être même les éclairer.

Quant aux auditeurs catholiques, ils auront appris une fois de plus que l'imitation de Jésus-Christ n'est jamais plus parfaite qu'en « ceux qui ont retrouvé Jésus et qui nous lisent son message » (p. 43), et qu'ils demeurent par conséquent nos meilleurs modèles et nos aides les plus

puissants dans l'œuvre de notre sanctification personnelle. Aux âmes tourmentées — toutes le sont plus ou moins par ces temps de crise — l'auteur rapprend, à la suite de la petite sainte toujours, une vieille manière de se servir de la religion et de la vie : « le bonheur par le devoir journalier », « le prix des petites choses ».

Les âmes plus religieuses, avides sans cesse de nourriture spirituelle, y trouveront un aliment des plus sains et des plus substantiels. La doctrine mystique de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, faite de confiance et d'abandon en Dieu, ne peut manquer de faire germer en ces âmes d'ordinaire généreuses, la semence de la divine charité, et la faire s'épanouir en fruits de paix, de joie et de miséricorde.

En somme, nous croyons que toutes les âmes, même celles qui ont pu suivre à la radio la série des conférences du Père Lelong, (elles aimeront en lire le texte pour le mieux méditer) tireraient grand profit de ces causeries religieuses. Le souffle apostolique qui les anime, la « brièveté », la « clarté » et l'« intimité » du style, le souci constant de l'auteur « de nous faire retrouver le vrai visage de la petite Thérèse de Lisieux », (p. 217) tout cet ensemble contribue à toucher le lecteur comme il a dû remuer l'auditeur, et à éclairer l'un et l'autre sur le problème de la vie chrétienne.

Mais ce dont nous voulons surtout, pour notre part, féliciter le R. P. Lelong, c'est de nous avoir fait connaître et aimer la petite sainte en nous la montrant telle qu'elle est. Avec lui nous voudrions écrire : « je suis agacé, quelquefois, par ce mercantilisme pieux, cette religion de surface où il s'agit de tout sauf de l'essentiel » (p. 109), et où l'on finit par nous faire oublier la mission autrement élevée de sainte Thérèse de Lisieux. « Oh ! nous n'avons pas méprisé l'intercession de la sainte à la pluie de roses, et nous continuerons de l'invoquer dans nos misères les plus terrestres, car, pour le moment, nous ne saurions nous

contenter du Pain des Anges. Mais comme nous aurions tort d'oublier son grand enseignement, qui est la véritable conception chrétienne de la vie ! » (p. 208).

Aussi, sommes-nous bien reconnaissant au R. P. Le-long de nous avoir montré le « vrai visage » de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

T.-M. Rondeau, O. P.

R. P. Hyac. MARÉCHAL, O. P. — « Figure du Scoutisme en France ». — Un volume in-8° couronne de 100 pages. — Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris 5e, 4 fr.

Un livre neuf à beaucoup d'égards. Pour trouver des renseignements sur les différentes branches du scoutisme français, l'on n'avait jusqu'ici que la sèche énumération des manuels de scoutisme. Voici désormais, en tableaux synoptiques, le texte de la Loi Scoute interprété par chaque Fédération Française ; voici surtout, exposée objectivement à la lumière des études les plus récentes, l'attitude de chaque branche scoute vis à vis de la question religieuse, la seule qui motive la distinction en branches diverses des scouts français.

Un livre neuf à beaucoup d'égards. Pour trouver des Eclaireurs la croyance en Dieu, l'auteur souligne opportunément la situation anormale où se trouvent certains éclaireurs neutres qui suppriment la mention de Dieu dans leur Promesse, et celle des Israélites non encore admis dans la fraternité scoute. On lira aussi avec curiosité — peut-être avec passion — pourquoi il rejette un terme déjà courant, celui de « Spiritualité Scoute » en un sens qui tendrait à placer l'idéal S. D. F. sur le même plan que les différentes écoles de spiritualité au sein de l'Eglise Catholique.

Un livre qui, parce qu'il concerne tous les Scouts français, doit se trouver entre les mains de tous ; de tous

les Eclaireurs et de leurs Chefs, mais aussi de tous les éducateurs et directeurs de jeunesse qui pourront, grâce au R. P. Maréchal, pénétrer d'emblée « au cœur du Scoutisme Français ».

Albert DE MEYER, O. P. — « Le procès de l'attentat commis contre Guillaume le Taciturne, Prince d'Orange », 18 mars 1582. *Etude critique de documents inédits*. — 1 volume grand in-8° 19 x 28 XVI-244 pages sur papier vergé, 7 documents dans le texte, 16 documents hors texte. Prix : 100 francs belges. L'Edition Universelle, S. A. 53, rue Royale, Bruxelles.

La Hollande célèbre cette année l'anniversaire de la naissance de Guillaume le Taciturne, prince d'Orange. De grandioses cérémonies et de nombreux discours ont glorifié la mémoire et commémoré les principaux événements de la vie très mouvementée du fondateur de la dynastie néerlandaise.

L'Etude critique de documents inédits que nous présentons aux fervents de l'histoire ajoute quelques mises au point et fait subir d'importantes rectifications au récit traditionnel du premier attentat commis contre la vie du Taciturne à Anvers, le 18 mars 1582.

Ces mises au point et ces rectifications font apparaître sous un jour nouveau cet incident si souvent narré et forcent de modifier les jugements portés par les historiens sur deux personnages qui furent mêlés à l'affaire et trop longtemps calomniés.

L'Introduction à cet ouvrage est de la main d'un historien renommé, particulièrement versé dans la connaissance du XVI^e siècle, et met en relief l'importance et le contenu

de ce volume où est exposée, dans une analyse serrée et pénétrante, l'action dirigée contre les complices de l'attentat.

La phototypie des 23 pages les plus intéressantes du manuscrit en question donnée en supplément à l'ETUDE permettra aux érudits de suivre aisément l'auteur dans l'examen auquel il les soumet, et de vérifier les conclusions auxquelles il aboutit.

M.-H. LELONG, O. P. — « Pèlerinages d'Alsace ». 33 bois Originaux de J. Journet, 172 p. Editions F.-X. Le Roux & Cie, Strasbourg, 21, place de la Cathédrale. Prix franco : 13 f.

En publiant un volume de causeries par T. S. F. sur des œuvres charitables d'Alsace, le R. P. Lelong avait inauguré, l'année dernière, un nouveau rayon à notre bibliothèque, déjà si variée, des alsatiques.

Voici maintenant le recueil des reportages diffusés par Radio-Strasbourg P. T. T. que le conférencier dominicain a récemment consacrés aux pèlerinages alsaciens les plus marquants. C'est dire le caractère de cet ouvrage qui ne pouvait être ni un travail d'érudition, ni un ensemble de monographies pieuses, mais des entretiens pleins de vie et d'animation.

Avec le texte du premier reportage confié au microphone sur le sommet même du Mont Saint-Odile, les sans-filistes — et les autres ! — visiteront, pour leur plus grande joie, les pèlerinages célèbres du Bas-Rhin et du Haut-Rhin : Notre-Dame de Marienthal, Notre-Dame des Trois-Epis, Notre-Dame de Thierenbach...

Ajoutons qu'une riche série de bois gravés, signés de M. J. Journet et une présentation typographique fort élégante, font des *Pèlerinages d'Alsace* un petit livre agréable, qui sera aimé des Alsaciens et des amis de l'Alsace.

ACCUSÉS DE RÉCEPTION

Les dialogues de la Crèche, par l'abbé Victorin Germain. Brochure de 50 pages à grand format. Prix : 10 sous

Une mine de renseignements sur la Crèche St-Vincent de Paul à Québec, d'observations morales et de récits touchants. S'adresser à l'auteur, 680 bis, Chemin Ste-Foy, Québec.

Catéchisme pittoresque, par le même. Prix : 15 sous.

C'est aux évêques qu'il appartient d'imposer tel ou tel catéchisme aux écoles de leur diocèse. Les parents à domicile et les maîtres privés trouveront dans celui-ci un instrument des plus efficaces, grâce à la clarté du texte et à sa bonne disposition qui le mettent à la portée des enfants eux-mêmes.

Les députés de la région des Trois-Rivières, par Francis-J. Audet. No 13 de la Série A des Pages Trifluviennes. 85 p. Les Editions du Bien Public, Les Trois-Rivières 1934.

Fruit d'une documentation recueillie patiemment au cours d'une quarantaine d'années de recherches.

Vingt leçons d'agriculture, par M. l'abbé Eddie Hamelin et M. Lucien Hamelin. Ouvrage orné de 70 gravures, Relié toile. Prix : \$1.15.

Cet ouvrage, « livre du professeur », est destiné aux classes des 5^{ème} et 6^{ème} années du Cours supérieur. La crise actuelle de la colonisation et de l'agriculture en souligne l'opportunité.

Le Canadien-français, par M. l'abbé Eddie Hamelin. Brochure de 14 p. Prix : 5 sous.

Où l'on répond par des faits au parti pris de dénigrement de certains écrivains au sujet de la pureté de nos origines.

Le foyer chrétien, par Marguerite Baur, 1 vol. in-8 couronne. — Prix franco pour l'Étranger : 6 f. 70. Aubanel Aîné, 15, Place des Études, Avignon.

L'auteur nous montre, dans son œuvre, que les vertus chrétiennes pratiquées au foyer, sont la plus sûre garantie du bonheur domestique et, par contre-coup, de la paix sociale, car ces vertus sont le meilleur des apostolats.

La crise civique et religieuse du foyer, par le R. P. Sertillanges, O. P. Une brochure in-8° tellière de 48 pages, 3 frs ; franco, 3 fr. 30. Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris (Ve).

Inutile de marquer l'utilité des réflexions que nous présente ici un connaisseur des âmes et des réalités sociales. On s'apercevra, à les voir rappeler avec cette netteté et cette maîtrise, combien les plus essentielles notions sont négligées de nos éducateurs, parfois même des maîtres et des parents les plus sincèrement catholiques.

Nos serviteurs, par le R. P. Sertillanges, O. P. Une élégante plaquette de 48 pages, 3 fr. ; franco, 3 fr. 30. — Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris (Ve).

L'auteur qu'un docte « *Saint Thomas d'Aquin* » fit entrer comme philosophe à l'Institut de France, nous parle de « nos serviteurs ». C'est qu'aucun problème humain ne lui est étranger. Celui-ci est abordé de haut, sans la moin-

dre idolâtrie des conventions, avec un sens très direct des situations nouvelles.

Carême à Notre-Dame de Montréal, par le R. P. Paul Doncœur, S. J. En sept fascicules d'une quinzaine de pages, L'Action Paroissiale, 4260, rue Bordeaux, Montréal, 1934.

Mois de Marie d'après l'Évangile dans la Liturgie, par l'abbé J.-B. Bord. Un vol. in-16 de 224 p. Desclée et Cie. Tournai (Belgique 1934. Prix : 1.15 belga.

La Sainte Hostie, par le R. P. Roupain, S. J. Brochure in-18 de 64 p. Desclée et Cie, Tournai (Belgique) 1934. Prix : 0.35 belga.

Les bons anges, par M.-H. Lelong, O. P. — Illustrations de Albert Puyplat. — Desclée de Brouwer et Cie, Editeurs 76 bis, rue des Saints-Pères, Paris (VIIe). Prix, relié : 10 f.

Un enseignement religieux très profond mis à la portée des enfants et qui s'enveloppe de fantaisie, parfois d'humour, tel est l'idéal que s'est proposé la direction de l'Année en Fêtes, telle est aussi la réussite que nous apporte le R. P. Lelong avec son livre : « *Les Bons Anges* ». Rarement, tant de fond doctrinal a pu s'unir à tant de gaieté.

Les petits liront et reliront certainement pour leur plaisir le catéchisme des Anges, aussi complet et précis qu'il peut l'être pour les enfants. En dépit de sa valeur théologique, ils n'y trouveront pas un mot qui ne soit de leur vocabulaire usuel.

PROTECTION ASSUREE CONTRE LE FEU, LE VOL, LA PERTE.

Un coffret de sûreté dans l'une ou l'autre de nos voûtes modernes, met les documents précieux, les objets, les valeurs que vous nous avez confiés, à l'abri du feu, du vol, de la perte ou de toute autre éventualité.

Louez votre coffret aujourd'hui. La charge minimale qui est exigée constitue pour vous une assurance à un coût peu élevé.

Il y a une succursale de la Banque Provinciale du Canada non loin de chez-vous.

La Banque Provinciale du Canada

M. S. J. B. Rolland
Président

Chs. A. Roy
Gérant Général.

PRECIEUSE EXPERIENCE

Les trois dernières années ont fait comprendre à plus d'un homme et d'une femme la nécessité d'une expérience consommée et d'un jugement vif dans les transactions financières.

La contrainte des conditions présentes rend ces avantages doublement appréciables dans l'administration de vos immeubles, valeurs et autres biens. Faites avec la Capital Trust un contrat de fiducie à vie. Protégez vos capitaux et assurez-vous un revenu régulier, pour vous-même ou pour tout autre bénéficiaire.

VENEZ OU ECRIVEZ-NOUS POUR PLUS AMPLES DETAILS

CAPITAL TRUST

Corporation Limited

MONTREAL

OTTAWA

TORONTO

More Than \$17,000,000 Under Our Administration

GARANTIE DOLLAR POUR DOLLAR

“Et à l’heure de notre mort...”!

Vie et mort édifiantes de cinq jeunes Pères Dominicains décédés accidentellement à Ottawa le 1er septembre 1931.

Un volume in-16 148 pp. orné de quatre hors-textes.

En vente au prix de 40 sous l'exemplaire, par la poste 50 sous, \$4.20 la douzaine, \$16.00 le cinquante, \$30.00 le cent, port en plus, aux Couvents Dominicains (Canada et Etats-Unis), à l'Oeuvre de Presse Dominicaine, 5375, Av. N.-D. de Grâce, Montréal; ainsi que dans les principales librairies.

Téléphone Bell 310

Carrosse No 2

JOSEPH BERTRAND

COCHER

Entrepreneur de Pompes funèbres

30, rue Laframboise, - - - - Saint-Hyacinthe

Ecuries de louage, carrosses simples et doubles pour mariage, baptêmes.
Automobile. EXPRESS

Pharmacie L. P. GAUCHER

Bachelier en Pharmacie

GROS et DETAIL

223, rue Cascades, - - - - Saint-Hyacinthe

Téléphone 86

Tél. Bureau: 95

ERNEST J. CHARTIER

Commerçant de

BOIS et CHARBON

136, rue Girouard, - - - - Saint-Hyacinthe

Mount Royal Color & Varnish Co. Limited

MANUFACTURIERS DES PEINTURES ET VERNIS
ANGLO-M-R-IDEAL

Bureaux et entrepôts: rue Dorchester.

Manufacture: rue Casgrain

PEINTURE-EMAIL "CLASSIC"

Téléphonez ou écrivez à

L'ÉCOLE COMMERCIALE PRATIQUE CÔTE

rue SAINT-DENIS
SAINT-HYACINTHE

ou à

120a rue NOTRE-DAMÉ
TROIS-RIVIERES

Tél.: 654

Tél.: 925

pour avoir tous les renseignements concernant notre
COURS COMMERCIAL bilingue — rapide — pratique.

DONAT CÔTÉ, *Directeur.*

123, rue Girouard, - - - - - Saint-Hyacinthe

PHARMACIE SAINT-HYACINTHE

PLACE DU MARCHE
165 RUE CASCADES

Drogues et médecines de première qualité. — *Spécialité: LES PRESCRIPTIONS.* — Articles de toilette. — Bonbons, Parfums, etc. — Seul endroit où l'on peut se procurer les fameux remèdes "Rexall". *Nos articles de caoutchouc sont reconnus supérieurs.* — AGENCES: Articles de photographie, le Kodak EASTMAN.

J.-H.-E. BRODEUR, *propriétaire*

Téléphone Bell 271

LAFRANCE & SYLVESTRE

Négociants et Importateurs d'Épiceries en gros

120, rue Saint-Antoine, - - - - - Saint-Hyacinthe

HENRI RAYMOND & CIE

ASSURANCE-FEU

Représentant les meilleures compagnies non tarifées

Téléphone 259 - - - - - Saint-Hyacinthe

LA CORDONNERIE J. A. LEMAY

REPARATIONS GENERALES

PRIX RAISONNABLE :: SATISFACTION GARANTIE

212, rue Cascades - - - - Saint-Hyacinthe



Facteurs d'Orgues

ST-HYACINTHE, P. Q.

Au-delà de 1500 instruments ont été construits par cette
Maison depuis sa fondation en 1880.

ARTHUR LEDOUX

OPTICIEN-BIJOUTIER

YEUX EXAMINES ET VERRES AJUSTES

AVEC SOIN

SAINT-HYACINTHE, P. Q.

LA MAISON

Dupuis Frères

LIMITÉE

sert avec satisfaction la population de Montréal
et de toute la province.

MAGASINS:
865 Est, Ste-Catherine,
PLateau 5151

COMPTOIR POSTAL:
Coin St-Laurent et St-Viateur
CRescent 3131

A VOS ORDRES

Quand vous recevez de l'argent, ne le gardez donc pas sur vous ni chez vous. Soyez prudents. Ouvrez un compte d'épargne à notre bureau le plus proche et déposez régulièrement les fonds dont vous n'avez pas besoin tout de suite. Ils seront en sûreté et vous rapporteront des intérêts.

Qu'il s'agisse de l'ouverture d'un compte, d'avances, d'escompte de billets, de placement ou de toute autre question, venez nous voir. Vous serez toujours les bienvenus.

Banque Canadienne Nationale

Actif, plus de \$130,000,000
563 bureaux au Canada

Succursale à Saint-Hyacinthe

E.-O. DESJARDINS, gérant.

Téléphone 500

Louis BOURGEOIS Limitée

FERRONNERIE EN GROS ET DETAIL

104-110, St-Antoine — 67-61, St-Simon, - Saint-Hyacinthe

F. DAOUST, gérant

Téléphone 59-w

LA COMPAGNIE D'EAU MINERALE

Propriétaire du célèbre PHILUDOR

148, rue Concorde - - - - - Saint-Hyacinthe

Téléphone: CRescent 2734

M. J-ALBERT LARUE

ARCHITECTE

A. A. P. Q.

5711, rue Durocher - - - - - Montréal

La Province de Québec

Conservons-lui son caractère français

La province de Québec s'enorgueillit à bon droit d'être la seule province française en Amérique. Elle est fière de ses origines, de sa langue, de ses mœurs et coutumes, si différentes de celles des autres provinces canadiennes et des autres pays du continent nord-américain.

Il est donc important que l'on conserve précieusement l'ambiance bien française et la beauté qui doivent être les attraits principaux du pays de Québec.

LA PART DE LA PROVINCE.

Le gouvernement de la province de Québec, par son ministère de la Voirie, a fait sa part pour contribuer à l'embellissement des campagnes québécoises et pour la conservation de la physionomie particulière de la province.

Il a contribué à l'ornementation de la campagne en faisant planter le long des grandes routes plus de 250,000 arbres. Il a contribué à l'embellissement des habitations et des bâtiments de ferme en organisant des concours pour la propreté des maisons et la beauté des jardins et en distribuant, à titre absolument gracieux, de la chaux pour blanchir maisons et dépendances. En dix ans, au delà de quatre millions de livres de chaux ont été distribuées.

LA PART DE CHACUN.

La province a donc fait sa part pour conserver la beauté des campagnes que les touristes doivent traverser. Il faut que chacun fasse maintenant sa part. Un vieux proverbe dit : « Si chacun balayait devant sa porte, la rue serait propre ». De même, si chacun veut se donner la peine d'entretenir son petit coin de terre, la province sera non seulement propre, mais elle sera belle et les étrangers se feront un plaisir d'y revenir et d'y envoyer leurs parents et amis.

C'est par là que nous montrerons que nous sommes français et que nous sommes fiers de l'être.

MINISTÈRE DE LA VOIRIE

Province de Québec

Hon. J.-E. PERRAULT,
ministre.

Lt.-Col. J.-L. BOULANGER,
sous-ministre.

ARTHUR BERGERON,
sous-ministre suppléant.

Magasin: 401

TELEPHONE BELL

Résidence: 439J

J. D. DESROSIERS

MARCHAND DE CHAUSSURES
pour toute la famille.

Motto: Service — Courtoisie et Qualité.

143, rue Cascades, - - - - - Saint-Hyacinthe

Je peux vous fournir tout ce qui peut vous être nécessaire
en chaussures et en bas.

AUSSI AGENCE DE RADIOS.

Desmarais & Robitaille

LIMITÉE

Ornements d'église et Articles religieux

70 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

121, rue Rideau, Ottawa, - :-: - 95, rue Church, Toronto

Nos maisons d'Ottawa et de Toronto peuvent expédier des vins pour
fins sacramentelles dans toutes les parties du Canada.

THES
EPICES

CAFES
GELEES

CACAO
ESSENCES

Nos 37 années d'expérience sont une garantie pour vous.

J. A. SIMARD & CIE

5, 7 est, rue Saint-Paul, - - - - - Montréal

MONTREAL et NEW-YORK

Tél. LAncaster 1950

Dentiers incassables "Resovin et
autres", Ponts, Obturations
de tous genres

Ouvrage de première qualité
seulement

RAYONS X

Dr J.-A.-ERNEST DAIGLE, B.C.D.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Membre du Dispensaire Antituberculeux des Comtés de St-Hyacinthe
et Rouville

SPÉCIALITÉ: Chirurgie Buccale, Extractions sans Douleurs,
Procédés nouveaux d'Anesthésie.

Prix raisonnables
Satisfaction Garantie
Ouvert de 9 A. M. à 9 P. M.

79 Ste-Anne
ST-HYACINTHE, P. Q.
Téléphone 80

Téll Résidence 244-w.

(Le soir) Résidence 244-j.

Bureau: 88

Maison établie en 1879

A. BLONDIN Limitée

"INSUL-BOARD" — BOIS DE CONSTRUCTION

FOURNISSEURS EN GROS

Plomberie, Chauffage et Matériel de Construction, Peinture et Vernis

115, rue Cascades, - - - - - Saint-Hyacinthe



CHAPEAUX ROMAINS

Feutre, Soie, Peluche, Cachemire,
Paille

Catalogue envoyé gratuitement sur demande

CHAS DESJARDINS & C^{IE}
LIMITÉE

1170, rue Saint-Denis

MONTREAL

ASGRAIN & HARBONNEAU
Limitée

PHARMACIENS EN GROS

Fabricants Chimistes — Instruments de Chirurgie. —
Instruments pour Dentiste.

30 est, rue Saint-Paul, - - - - - Montréal

Demandez notre Catalogue.

Dominion Blank Book Co.

LIMITED

SAINT-JEAN, Qué.

Manufacturiers de livres à feuilles mobiles,
Livres de Comptabilités reliés.

ENVELOPPES

Notre catalogue vous sera envoyé sur demande.

Tél. AMherst 2185-2186

LS Dusseault

MARCHAND DE PROVISIONS

605 BOULEVARD PIE IX

MONTREAL, Maisonneuve

A BON ACHETEUR, MARCIL SUFFIT

A. MARCIL

EPICIER ET BOUCHER
BIERE ET PORTER

6139 Sherbrooke Ouest

Tél. DEXter 1125*

5818 Sherbrooke Ouest

Tél. ELwood 7359*

1120 Mont-Royal Est

Tél. CHerrier 3159*

1550 Gilford

Tél. FAlkirk 1188*

Le Petit Jacques

PAR LE R. P. EMILIEN LÉTOURNEAU, O. M. I.

Volume de 160 pages, illustré, orné de quatre hors-textes. — L'Œuvre de Presse Dominicaine, 5375 Av. N.-D. de Grâce, Montréal.

Vie édifiante d'un enfant qui dès le bas âge inspiré d'un ardent amour missionnaire marcha sur les traces de la Petite Thérèse de l'Enfant Jésus et mourut pieusement à Belœil le 16 mai 1927.

En vente au prix de 25 sous l'exemplaire, \$2.60 la douzaine, \$18.00 le cent, port en plus, à l'Œuvre de Presse Dominicaine, 5375, Av. N.-D. de Grâce, Montréal, ou à l'Apostolat des Oblats de Marie Immaculée, Chambly-Bassin, P. Q.

